

BESANÇON, Kursaal  
Mardi 8 et mercredi 9 octobre 2002

# ETHIQUE ET TECHNIQUE EN ELEVAGE BIOLOGIQUE



## ACTES DES RENCONTRES



Institut Technique de l'Agriculture Biologique  
149, rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12  
Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66  
mél : itab@itab.asso.fr site : www.itab.asso.fr

INTERBIO FRANCHE-COMTE  
Siège social et secrétariat :  
Chambre Régionale d'Agriculture - Valparc  
Espace Valentin Est - 25048 BESANCON CEDEX  
Tél : 03.81.54.71.72 - Fax : 03.81.54.71.54

Avec l'appui du Conseil Régional de Franche-Comté  
et du Conseil Général du Doubs

NOON M@A<MΓM WMCDHZZIΩΠ-ΠΠΠZPCOY

## REMERCIEMENTS

L'ITAB remercie vivement :

- **le comité d'organisation des journées** : pour l'ITAB, Hubert Hiron (professionnel), Raoul Jacquin-Porretaz (professionnel), Jean-Marie Morin (Formabio), Roland Sage (CA 39), Hervé Laplace (CFPPA), Denis Fric (GABLIM), Laurence Fontaine, Claire Minost et Agnès Deschamps (ITAB) ; pour la Franche-Comté, Claire Dimier-Vallet (INTERBIO) et Bertrand Chareyron (Chambre Régionale d'Agriculture) ;
- **le Conseil d'Administration et l'équipe d'INTERBIO FRANCHE-COMTE**, ainsi que les correspondants AB des Chambres d'Agriculture (régionale et départementales), pour leur appui et leur efficacité ;
- **le Conseil Régional de Franche-Comté et le Conseil Général du Doubs**, pour leur appui financier ;
- **l'ensemble des intervenants, animateurs et rapporteurs** pour leurs contributions et le temps passé ;
- **Philippe Leclerc** pour ses illustrations ;
- Techniporc et Le Bulletin de l'Alliance Pastorale, pour leur autorisation de reproduction d'articles.

\* \* \*

**Pour toutes informations sur l'actualité de l'ITAB :**

**www.itab.asso.fr**

## PRESENTATION DES « JOURNEES TECHNIQUES ELEVAGE »

Les Journées Techniques de l'élevage biologique visent à être organisées tous les ans dans une région différente, par la Commission Elevage de l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique), en partenariat avec les structures régionales et départementales de l'agriculture biologique.

Après Limoges en 2001, les rencontres 2002 ont eu lieu les 8 et 9 octobre en Franche-Comté, à Besançon. La région a été choisie au vu des compétences et des initiatives développées par la profession.

### Ces journées permettent :

- de faire le point sur les connaissances acquises en élevage biologique,
- d'identifier les problèmes rencontrés par les éleveurs,
- de diffuser les dernières avancées techniques, de débattre sur l'actualité.

Elles sont prévues sur deux jours, afin de favoriser échanges entre participants et ambiance conviviale.

Elles s'adressent : aux agriculteurs et aux techniciens et animateurs qui les accompagnent, mais aussi aux chercheurs, enseignants, décideurs et toute personne intéressée par l'élevage biologique.

Le thème proposé cette année par la Commission Elevage de l'ITAB est : « Ethique et Technique en élevage biologique », les problématiques étant nombreuses dans ce domaine ; quelle est l'influence de l'éthique « bio » sur les techniques ? Inversement, les techniques de productions jouent-elles sur l'éthique ? Et d'ailleurs, pourquoi a-t-on besoin d'éthique en élevage biologique ? Comment la mettre en œuvre ? Les débats et la table ronde prévus au cours des deux jours tenteront d'apporter des réponses à ces questions.

Les intervenants rassemblent des techniciens de groupements d'agrobiologistes, de chambres d'agriculture, d'instituts techniques, mais aussi des chercheurs et des vétérinaires, sans oublier évidemment les témoignages d'agriculteurs. Ils travaillent dans le domaine de l'agriculture biologique ou de l'agriculture dite conventionnelle, ce qui permet des échanges et des enseignements de l'une vers l'autre.



## SOMMAIRE

### Introduction

Page 5

- Discours d'accueil de Guy Reynard, pour Interbio franche-Comté Page 7
- L'élevage biologique en Franche-Comté (Bertrand Chareyron, CRA Franche-Comté) Page 9
- Point sur la R&D menée en élevage biologique en France (Laurence Fontaine, ITAB) Page 13
- L'éthique en élevage biologique : pourquoi ? Débat d'introduction au thème des Journées Techniques 2002. Page 20
  - Complément 1 : texte d'introduction de Solange Ménigot (CNAFAL) Page 23
  - Complément 2 : texte d'introduction de Jacques Cabaret (INRA) Page 27

### Élevages porcins en agriculture biologique Des solutions techniques en accord avec l'éthique ?

Page 29

#### 1 – Les systèmes porcins « bio » : naisseurs et/ou engraisseurs ?

- La production porcine biologique en Franche-Comté (Bertrand Chareyron, CRA – Roland Sage, CA 39) Page 31
- Vers un développement du naisseur en région Centre (Dominique Antoine) Page 35
- Témoignages : le choix du naisseur
  - Gilles Pichon, éleveur en Charente Page 37
  - Philippe Betton, éleveur en Mayenne Page 40

#### 2 – La finition des animaux : à quel stade, de quelle façon, pour quelle transformation ?

- Alimentation et finition (Julien Albar, ITP) Page 44
- Illustration de l'intervention de M. Chevallier : « Performances de croissance, carcasse et qualité des viandes de 4 races locales » (Reprise d'un article de Techniporc, 2002) Page 49
- Le point de vue d'un éleveur pratiquant la vente directe (Pierre-François Duméniand, éleveur dans la Creuse) Page 61

### Élevages de ruminants en agriculture biologique Dessaisonnement, bien-être, santé : quelle place pour l'éthique ?

Page 65

#### 1 – Adapter les techniques au marché : dessaisonner les productions

- Problématiques, témoignages (Denis Fric, GABLIM) Page 67
- Dessaisonnement des brebis en agriculture biologique : photopériodisme et phytothérapie (Christophe Vignaux, CFPPA Montmorillon) Page 74

#### 2 – La prise en compte du bien-être animal

- Bien-être des bovins et conditions de logement (Jacques Capdeville, Institut de l'Élevage) Page 78
- Bien-être animal et observation des animaux (Dr Bruno Giboudeau, vétérinaire) Page 92

#### 3 – Optimiser la santé des troupeaux

- L'approche des troupeaux (Dr Pierre Froment, vétérinaire) Page 94
- Maîtriser la prévalence des infections mammaires des vaches laitières (Laurence Echevarria, Institut de l'Élevage) Page 96
- Gestion du parasitisme helminthique des ruminants : savoir et prévoir pour réduire les interventions (Jacques Cabaret, INRA) Page 105

#### 4 – La place de l'alimentation (communication externe aux Journées Techniques Elevage)

- L'alimentation des animaux en Agriculture Biologique : « que l'aliment soit ton seul remède » (Hippocrate) – Reprise d'un article du Bulletin de l'Alliance Pastorale (Gérard Coti, CFPPA Montmorillon) Page 111

#### 5 – Compte-rendu de la visite d'exploitation du 8 octobre Page 114

### Table ronde : « L'éthique en élevage biologique : comment ? »

Page 117

### En guise de conclusion : témoignage de Philippe Charles, éleveur laitier en Normandie et participant aux Journées Techniques de Besançon

Page 124

Un article de Biofil n°25 (novembre-décembre 2002) relatant les Journées techniques est reproduit en fin de document.



## INTRODUCTION

- ❖ Discours d'accueil (Guy Reynard, pour Interbio Franche-Comté)
- ❖ L'élevage biologique en Franche-Comté (Bertrand Chareyron, CRA Franche-Comté)
- ❖ Point sur la R&D menée en élevage biologique en France (Laurence Fontaine, ITAB)
- ❖ L'éthique en élevage biologique : pourquoi ? Débat d'introduction au thème des Journées Techniques 2002.
  - Exposé des débats
  - Complément 1 : texte d'introduction de Solange Ménigot (CNAFAL)
  - Complément 2 : texte d'introduction de Jacques Cabaret (INRA)



Guy REYNARD, pour INTERBIO Franche-Comté

### **« Ethique et technique en élevage biologique »**

#### **1) Il faut tout d'abord rappeler que c'est un sujet très récent et pourtant vieux comme le monde...**

C'est avec l'arrivée de l'élevage dit moderne, qualifié souvent d'industriel, il y a moins de 50 ans que ce sujet apparaît. Il va trouver sa mise en lumière en 1978 dans "*La déclaration Universelle à L'UNESCO à Paris des Droits de l'Animal*", puis dans les années 80 avec le livre "*Le grand Massacre*" de KASTLER, DAMIEN et NOUET : livre réquisitoire contre l'élevage moderne au nom de la protection des animaux ; ce livre a bien sûr vieilli, mais dénonce les conditions de vies des animaux (" Torturés de la naissance à la mort, ..."). Il posait aussi une question : « que mangeons-nous ? », en faisant le constat que, certes, les animaux ne sont pas respectés, mais le consommateur ne l'est-il pas moins ?

L'apogée sera bien entendu atteinte dans les récentes crises de l'ESB en France ou fièvre aphteuse en Angleterre et des contaminations diverses (dioxine, ...). Et les protectionnistes vont embarquer les médias, l'image en élevage est très forte et souvent implacable.

#### **2) Et pourtant les zootechniciens ont tenté d'y apporter une réponse**

Depuis le 18ème siècle, les zootechniciens et vétérinaires tentent d'améliorer les conditions d'aération des bâtiments ; ils vont s'intéresser principalement aux problèmes d'hygiène. N'oublions pas que « l'élevage est de l'hygiène en action » (LECLAINCHE) ; il faut ménager avec soin les animaux pour obtenir un mode d'élevage capable de se perpétuer.

Ainsi les techniciens vont intégrer dans les normes et recommandations des règles de bien-être ; il faut parler ici de bien être "relatif", car l'éleveur va lui aussi intégrer obligatoirement des notions de rentabilité qui lui feront simplifier, voire réduire, bon nombre de ces critères ou avoir recours à diverses pratiques, aliments ou additifs généralement relayés par de nombreuses firmes qui lui apporteront la démonstration de tous les bien-faits de ces innovations, moyennant quelques pièces au passage. De cette logique productiviste, il semble que le fossé se soit creusé entre les éleveurs et leurs conseillers et les consommateurs.

#### **3) Car on est bien devant la réalité d'un problème éthique**

Le mode de logement, les manipulations et le stress des animaux sont de plus en plus pris en compte (interactions animal-animal, homme-animal, animal-environnement...).

L'alimentation a eu ses dérives les plus importantes ; le choix des ingrédients et la limitation des additifs doit permettre de limiter celles-ci (René CHEVALIER, producteur de porcs, nous montrera ses techniques spécifiques ; Pierre DUMENIAUD donnera son point de vue en tant que metteur en marché par la vente directe...).

Les pratiques de sélection, en particulier les conséquences morphologiques et physiologiques de la sélection (hyper-types), l'organisation même de la sélection aboutissent à une réduction de la diversité génétique et orientent très spécifiquement chaque élevage (nous verrons pour le porc : les problématiques franc-comtoises et les choix possibles pour les naisseurs, grâce à Bertrand



Chareyron, CA de FC, Roland Sage, CA 39, Gilles PICHON et Philippe BETTON, éleveurs de Charente et de Mayenne.)

La conduite de la reproduction est aussi à prendre en compte (Denis Fric nous fera toucher du doigt un aspect à la croisée entre économie et technique : le désaisonnement).

Un autre point est la maîtrise de l'état sanitaire. Certes les plans sanitaires d'élevage, les progrès de la pharmacie et l'encadrement vétérinaire permettent par exemple de confiner une poule pondeuse ou un poulet de batterie à 10 voir 20 au m<sup>2</sup> grâce à une dizaine de vaccins, antibio ou coccidiens préventifs. Ainsi les Américains donnent parfois d'impression qu'il est impossible de produire du bœuf sans hormones (qui font partie intégrante de la conduite de l'élevage), mais je connais aussi beaucoup de personnes en France qui pensent que c'est impossible de tarir son troupeau laitier sans antibiotique systématiquement.

Ici les limites entre l'absolue nécessité et la non-souffrance, ou le soin de confort pour l'animal, ou son éleveur d'ailleurs, ou le dopage, ... sont quelquefois difficiles à appréhender (on verra avec la partie « Optimiser la santé des troupeaux » comment on peut avoir une approche globale avec Pierre Froment vétérinaire, quelle maîtrise des infections mammaires avec Laurence Echevarria de l'Institut de l'Elevage, et la gestion du parasitisme avec Jacques Cabaret de l'INRA).

Enfin rappelons que le transport de l'abattage des animaux sont des points sensibles dont l'amélioration permanente doit être un objectif tant technique qu'éthique.

Derrière les inévitables incidences économiques de toute prise en compte du bien être, il est généralement possible de proposer des pistes d'amélioration.

#### **4) L'agriculture biologique apporte quelques réponses mais doit aussi trouver un juste milieu...**

Le bien être peut être défini par les vérifications d'absence de soif, de faim, de malnutrition, d'inconfort, de douleurs, de blessures et de maladies, de peur, de détresse et possibilités d'exprimer des comportements propres à l'espèce. Mais aussi par des pratiques de sélection et de reproduction orientées vers la diversité génétique, vers une bonne adéquation Sol/Plante/Animal bien sûr en supprimant des manipulations.

C'est la recherche de la notion de bien être objectif (Jacques Capdeville de l'IE nous parlera des indicateurs de ce bien être et Bruno Giboudeau, vétérinaire, nous montrera son observation concrète et ... sensible des vaches).

Ajoutons que toute pratique d'élevage ne peut être conservée que si elle procure un certain bien être aux animaux.

Les modes d'élevage plus traditionnels et plus respectueux de l'animal sont à encourager mais le choix qui sera orienté par les consommateurs, car c'est un choix plus coûteux qui intègre l'animal comme un être sensible et qui devient partenaire de l'homme (équilibre sol/plante/animal, exploitation en polyculture élevage autonome, relation producteur-consommateur, ...).

Les tables rondes des ces deux journées nous permettront, je l'espère, d'approfondir le pourquoi et le comment de l'éthique en élevage biologique.

Bonnes journées à tous !

## RECENSEMENT DES ACTIONS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT EN ELEVAGE BIOLOGIQUE EN FRANCE

Laurence FONTAINE, ITAB – 149, rue de Bercy – 75595 PARIS Cedex 12  
Téléphone : 01 40 04 50 64 - fax : 01 40 04 50 66 - mail : laurence.fontaine@itab.asso.fr

Le recensement des actions est présenté dans les pages qui suivent : reprise de l'article d'Alter-Agri de juillet/août 2002, « *Qui fait quoi en expérimentation-recherche en élevage biologique* ».

En complément, l'encadré ci-dessous reprend des éléments de réflexion qui seront présentés aux « 3R » (Rencontres Recherche Ruminants) le 5 décembre 2002, à l'occasion d'un débat sur « *Méthodologie en recherche et développement en agriculture biologique* ».  
(pour plus d'information : [www.acta.asso.fr/3R:congres.html](http://www.acta.asso.fr/3R:congres.html))

### Recensement des actions de recherche-développement en élevage biologique en France

#### 1. POURQUOI CE RECENSEMENT ?

Pendant longtemps, il n'y a pas eu de véritable coordination au niveau national de la recherche en agriculture biologique. Il est vrai que l'organisation verticale, par filière, des structures classiques de recherche agronomique ne facilite pas la prise en compte globale de l'agriculture biologique, **transversale** à ces filières.

Suite à la mise en place, en 1997, du **Plan Pluriannuel de Développement de l'Agriculture Biologique**, l'ITAB s'est vu confier une mission de coordination de la recherche et de transfert de connaissances. Depuis, l'ITAB s'efforce de ne pas isoler la recherche « bio » de la recherche agronomique en instituant des relations étroites avec les organisations de la recherche conventionnelle (INRA, Instituts et Centres Techniques Agricoles, Chambres d'Agricultures, etc.), tout en représentant les positions des producteurs et groupements agrobiologistes. Dans ce dispositif éclaté de la recherche en « bio », l'ITAB occupe donc une place privilégiée **en assurant le lien entre les professionnels et les scientifiques**. De plus, son fonctionnement en réseau favorise la coordination des activités de chacun et le transfert de connaissances entre les structures.

Dans ce contexte, l'une des actions de base de l'ITAB est le recensement régulier des projets d'expérimentation ou de recherche. Les objectifs sont :

- **favoriser les échanges** entre régions, chacun étant informé de ce qui se fait ailleurs,
- **capitaliser les expériences** des uns et des autres,
- mettre les réalisations en adéquation avec les besoins et **initier de nouveaux programmes** de recherche.

#### 2. LES ACTIONS DE RECHERCHE EN COURS EN 2002

En 2002, une cinquantaine d'actions ont été recensées (Mignot, 2002), c'est-à-dire plus qu'il y a deux ans (Jonis, 2000) : apparemment la recherche se développe en élevage biologique. Néanmoins, le nombre d'actions menées reste bien inférieur à ce qui est fait en productions végétales (maraîchage, arboriculture, grandes cultures, viticulture).

On peut noter, parmi les projets en cours, des efforts **d'acquisition de références**, à travers des suivis d'exploitations ou par les travaux de fermes de lycées agricoles ou de fermes expérimentales.

Dans le domaine de la **santé animale**, les projets concernent en majorité le parasitisme des ruminants. On pourrait croire que ce thème de recherche est très bien délimité et ciblé, mais il ressort que les expérimentateurs sollicitent une prise en compte de la question par une approche globale de l'exploitation : la maîtrise du parasitisme reposant sur de la prévention - bien plus qu'en conventionnel -, elle est liée aux conditions de pâturage, de logement des animaux, d'alimentation, de qualité des sols de l'exploitation, etc. L'appréhension de l'exploitation dans sa globalité est cependant fort complexe ; aussi on s'aperçoit que cela est un frein au développement de projets de recherche en élevage biologique.

On retrouve également de nombreux projets dans le domaine de **l'alimentation**, d'autant que celui-ci se situe à l'interface entre les productions végétales et les productions animales (le lien plante/animal est essentiel en « bio »). L'influence de l'alimentation est prépondérante sur la qualité des produits finis et sur la santé animale. Là encore une prise en compte globale de l'exploitation apparaît nécessaire.

### 3. DES BESOINS DE RECHERCHE... ET DE METHODES

L'analyse de ce recensement des recherches et expérimentations menées actuellement amène deux conclusions :

- en premier lieu, de **nombreux besoins de recherche** en élevage biologique, cités par les producteurs, sont insuffisamment traités ;
- deuxièmement, au-delà de la question des sujets à traiter, des interrogations existent sur **comment** les traiter.

Autrement dit, des besoins de méthodes se font ressentir ; deux problèmes ressortent particulièrement :

- la faiblesse des référentiels ; des actions existent, mais restent insuffisantes (manque de références et difficulté de mise en commun de celles dont on dispose) ;
- la difficulté à appréhender les exploitations dans leur globalité.

Pour y répondre, plusieurs pistes de travail au sein des actions recensées semblent intéressantes :

- **Développer des réseaux de fermes de références** ; encore faut-il savoir ce que l'on suit comme données, et de quelle façon le travail fait peut être valorisé.
- **Mettre en place des observatoires des pratiques** ; ils visent surtout à **valoriser les savoir-faire** collectés, mais aussi à mettre en relation les pratiques et la qualité des produits, à mettre en évidence des pistes de recherche expérimentale.
- **Mutualiser les savoir-faire** par des méthodes d'échange et de fonctionnement en groupe restreint.

Au-delà, vient s'ajouter la question de l'homogénéisation des méthodologies appliquées par chacun, afin de favoriser les échanges et les comparaisons de données. Le montage de partenariat est également à discuter, car il permet de mutualiser les compétences.

C'est dire que le débat reste ouvert sur les méthodologies à mettre en œuvre en R&D en élevage biologique.

**Jonis M., 2000**, Alter Agri n°43, 4-6

**Mignot L., Fontaine L., 2002**, Alter Agri n°54, 18-22

\* \* \*

Cette première table ronde a permis à différents acteurs –producteurs, chercheur, organisme certificateur, consommateur- de s'exprimer sur la nécessité de définir une éthique, avant d'échanger librement avec la salle.

**Hubert Hiron**, Président de la Commission élevage de l'ITAB, anime le débat. Il constate que maintenant que l'agriculture biologique a grandi et répond à un marché, se pose un problème qui ne s'était pas posé il y a 30 ans : quelle éthique pour la bio aujourd'hui et pourquoi ce besoin d'éthique ?

Il propose aux participants d'analyser au fil des deux journées les informations techniques à travers un « filtre éthique » ; un débat aura lieu à l'occasion de la table ronde du dernier après-midi. En préambule, afin d'éclairer le sujet, il passe la parole à différents représentants de la filière bio.

**Gilles Valéro, de Qualité France**, se veut un observateur neutre des pratiques en usage ; en effet, la mission des organismes certificateurs est de simplement veiller au respect des cahiers des charges, non de se questionner sur les principes de l'agriculture biologique et de son éthique.

Ceci dit, il existe des marges de progrès pour la réglementation, même si les organismes certificateurs ne rentrent pas dans le débat ; le débat sur l'attache des animaux illustre bien la question. De plus, il rappelle qu'en dépit du cadre fourni par le cahier des charges REPAB-F, il peut exister des situations aberrantes dans certains élevages certifiés en AB : par exemple dans des élevages de plein air sans abri pour les animaux contre les intempéries, où la manipulation des animaux peut être dangereuse, où la gestion des effluents d'élevage n'est pas aisée ; cela correspond-il à « l'éthique » de la bio ?

Egalement, en citant l'exemple de bâtiments de 3000 poules pondeuses, avec 1,2 ha de parcours, une chaîne alimentaire automatique et un ramassage des œufs semi-automatique, il pose la question du contact entre l'éleveur et ses animaux (on est de plus en plus loin de l'image de la basse-cour traditionnelle). Mais le prix des œufs est tiré par la position des consommateurs. C'est pourquoi il rappelle que la production bio peut devenir élitiste si, pour que le revenu au producteur soit suffisant, il faut payer plus cher les produits ; là aussi l'éthique est en question.

**Jean-Louis Guillaume, professionnel** d'InterBio Franche-Comté, Président du GAB Doubs, est éleveur dans le Haut-Doubs, à la frontière suisse, installé depuis 18 ans. Pour lui, l'éthique est un sujet de débat récent alors que c'est une notion depuis longtemps prise en compte dans les élevages bio « anciens » ; la dimension éthique n'était pas la seule motivation, mais restait importante pour les conversions faites à l'époque de l'intensification. Sa propre conversion, avec son frère, découle d'une recherche de cohérence entre la taille de l'exploitation, les pratiques et enfin l'éthique.

Plusieurs « éthiques » peuvent être définies, suivant l'angle que l'on prend : par rapport au bien-être animal, par rapport à l'environnement, par rapport à la qualité des produits (gustative, sanitaire), vis-à-vis des rapports humains (entre producteurs, entre producteurs et consommateurs, entre nord et sud). Toujours est-il qu'il estime que l'éthique est nécessaire au quotidien : pour des choix d'investissement, pour l'insertion dans une filière, etc., il y a besoin d'une base éthique dans les réflexions. Pour lui, l'éthique de la bio doit permettre à l'agriculture d'accomplir une fonction sociale, en favorisant un aménagement du territoire équilibré. « Que faire en tant qu'éleveur pour mettre sa pratique en cohérence avec son éthique ? Quelles sont les priorités à se fixer ? ».

Il y a parfois des contradictions entre les attentes et l'éthique : concernant l'attache, la supprimer implique concevoir de nouveaux systèmes d'élevages pour la Franche-Comté ; monter des stabulations libres entraîne un agrandissement des exploitations ; utiliser des médicaments allopathiques permet de diminuer la souffrance d'un animal, mais peut entraîner des pollutions. Et appliquer les mêmes règles à tout le monde via un cahier des charges est un exercice très difficile...

**Solange Ménigot, du CNAFAL**, représente une association de consommateurs. Elle rappelle l'incohérence du consommateur qui souhaite que le bétail soit élevé dans de bonnes conditions, or il privilégie largement l'élevage industriel lors de ses achats.

Cependant elle souligne l'importance d'une éthique dans la consommation, car par son acte d'achat, le citoyen a le pouvoir de détruire ou de préserver des ressources. Par souci de santé, de nouveaux consommateurs sont venus à la bio (ils ont souvent la trentaine, de jeunes enfants) ; les soucis environnemental et social sont moins évidents pour eux, mais le CNAFAL tente de les prendre en compte. Néanmoins parler au consommateur est difficile, car il est ondoyant et divers ; de surcroît, la consommation en grandes surfaces modélise le comportement. Il est également difficile, même pour un consommateur averti, de comprendre les modes de culture et d'élevage. La question se pose pour les « bio » de dire au consommateur ce qu'ils font : n'est-ce pas aussi de l'éthique ? Raccourcir les circuits de distribution est une piste. Créer et renforcer des liens entre consommateurs et paysans respecte une éthique.

*Le texte présenté à la suite de ce compte-rendu reprend plus en détail l'intervention de Solange Ménigot.*

**Jacques CABARET, de l'INRA**, représente un organisme de recherche. Il signale que l'INRA prend de plus en plus en compte la notion d'éthique : un comité éthique va y être mis en place, chargé de donner un avis sur les projets proposés.

Pour lui, l'éthique repose sur des valeurs morales, des choix, des convictions. Dans les principes d'IFOAM en 1980, peu de notion d'éthique y figurait, on en trouve bien plus maintenant. Pour illustrer son débat, il prend l'exemple de la prise en compte du bien-être animal, qui peut correspondre à bien loger, nourrir, soigner les animaux, les laisser s'exprimer selon leur « cours naturel ». En agriculture biologique, bien que cela paraisse aller de soi, ce n'est pas toujours le cas, ce qui peut entraîner des différends avec des associations de protection des animaux. Il existe plusieurs entrées : une approche individuelle, sentimentale (des bovins mouillés dans un champ en souffriraient) ; une approche plus fonctionnelle, dont l'objectif est la production donc l'animal ne doit pas être malade ; et une approche plus d'éleveur, surtout parmi les « bio », qui veut que l'animal ait une vie la plus « naturelle » possible. Peut-être faut-il essayer de combiner les trois ?

Mettre l'éthique en pratique est difficile, car beaucoup d'interprétations sont possibles. La question de la mise en place d'indicateurs se pose, afin de pouvoir évaluer des notions telles que le bien-être.

## **Débat**

Une discussion est amorcée concernant les consommateurs. **Guy Reynard** demande comment mettre l'éthique au centre du débat avec les consommateurs : faut-il trouver des indicateurs, des règles qui traduisent ce besoin d'éthique ? C'est un vrai enjeu pour tracer la voie de l'AB. **Un producteur de porcs**, en conversion, rappelle que Solange Ménigot a justement précisé que le consommateur « est ondoyant » ; il faudrait ajouter égoïste, car il se tourne vers les produits bio par souci de sa propre santé. Aussi comment éduquer les consommateurs ? L'école nous apprend à produire, pas à consommer. **Solange Ménigot** répond que les repas bio dans les cantines sont déjà une piste, prouvant une certaine éthique de la part des personnes les organisant. A ce sujet, **Sophie**

**Valleix, du CNRAB**, signale qu'ils ont un projet de mallette pédagogique à destination des élèves de 4<sup>e</sup> à la terminale pour initier à l'AB et les préparer à être consommateur.

Une question est posée sur les discussions autour du cahier des charges et de son évolution pour le mettre plus en accord avec l'éthique. **Hubert Hiron** donne sa position pour l'ITAB : il demande quel est le rôle d'un Institut Technique ? Doit-il répondre à des problèmes posés par la réglementation ? Susciter de nouvelles pratiques ? Doit-il avoir dans ses missions celle de définir la bio ? Il pense que oui et non, mais l'objectif des deux journées techniques, en tout cas, est d'apporter des réponses à des interrogations techniques. Concernant la réglementation proprement dite, l'institut participe à la réflexion en essayant de donner des indications sur la faisabilité technique des propositions de la section bio de la CNLC. **Denis Fric**, de GABLIM, demande pourquoi cette question de l'éthique en agriculture biologique est d'actualité. La vraie question est derrière : **vers quel développement de la bio va-t-on ?** Dans le cahier des charges, ce qui compte ce sont les considérants (introduction) car il reflètent l'éthique de l'agriculture biologique ; le reste correspond uniquement à des obligations de moyens.

**Pierre Froment**, vétérinaire, ressent une gêne de la part des participants à définir ce qu'est l'éthique ; il trouve que trop de critères normatifs sont mis en avant, alors que pour lui l'éthique est un « retour au religieux », une réponse à une morale. Quand un animal est malade, il faut se poser la question : que cherche-t-il à nous dire ? Les critères normatifs ne suffisent pas pour répondre (ainsi une holstein n'est pas à son avis un animal reclassable en bio, et lui donner x kg de foin par jour n'est pas une réponse). La question est : quand commence l'éthique ?

**Hubert Hiron** admet que les considérants du cahier des charges sont un rappel de l'éthique de l'agriculture biologique, mais effectivement on ne sait pas où mettre la barre. Ainsi on est sensé élever des races adaptées à ce que l'on veut faire, mais que veut-on faire ? La holstein est un hyper-type laitier, de même que les races courantes en élevages porcins et avicoles sont des hyper-types, mais il n'y a pas consensus sur leur élevage en bio ou non. **Roland Sage**, de la Chambre d'Agriculture du Jura, ajoute l'exemple du Bleu Blanc Belge, qu'il faut Césariser à la naissance des veaux : faut-il demander à un éleveur en conversion de changer entièrement son troupeau ? **Hubert Hiron** complète en citant de nouveau la holstein, qui a du mal à élever ses veaux ; or il n'y a pas de définition de ce qu'est une race dans le cahier des charges, notamment si elle doit être capable de se reproduire et d'élever sa descendance.

**Hervé Laplace**, formateur dans la Loire, signale que beaucoup de gens vivent comme une contrainte la conversion, ce qui demande en formation de beaucoup travailler sur le préambule avec des notions d'éthique, avant de passer aux contraintes liées au cahier des charges et à la construction d'un programme.

**Paul Polis**, vétérinaire, pense que le discours sur l'éthique est présent dans la société depuis un moment, mais la question se pose en agriculture biologique car elle est aujourd'hui mise à mal. Sur le titre « Ethique et technique », il estime que les deux termes ne sont pas à considérer au même niveau : la technique pour lui dépend des choix éthiques. Le débat doit plus avoir lieu sur ce qu'on veut faire (quelle bio ?), avant de se demander comment. Ainsi, pour rebondir sur l'exemple de la holstein, il demande ce que l'on veut produire comme du type de lait : si c'est pour avoir plus d'eau et moins de protéines, la holstein convient...

Afin de conclure, mais loin de clore le débat, **Jacques Girardot**, formateur en Haute-Saône, explique que dans une formation récente il a rencontré deux parcours et objectifs très différents parmi les participants : un producteur estimait que la bio ne devait pas être élitiste, qu'il se convertissait pour fournir des produits bio à toute personne souhaitant en consommer ; tandis qu'un autre se convertissait car il voulait se démarquer...

## **L'éthique en élevage biologique : pourquoi ?**

### **Texte d'introduction de Solange Ménigot, représentant le CNAFAL**

*Solange Ménigot, déléguée du CNAFAL à l'environnement / CDAFAL 42 – Conseil Départemental des Associations Familiales et laïques de la Loire – 22, rue Paul Petit – 42031 St Etienne.  
Téléphone : 04 77 33 98 08 - fax : 04 77 49 54 80 - mail : cdafal42@free.fr*

#### **1 – Pourquoi une éthique de consommation ?**

---

##### ***Par pragmatisme***

Par notre consommation en général et notre consommation alimentaire en particulier nous avons le pouvoir de détruire ou de préserver les ressources...eau, sols, air, voir couche d'ozone...(la communauté internationale en est maintenant persuadée sauf les USA bien sûr !) « Les générations futures ne survivront pas si toute la planète consomme comme les occidentaux ».

##### ***Par souci de la santé***

Excès de nitrates, pesticides, hormones, antibiotiques en traitement ou comme activateur de croissance, farines animales insuffisamment chauffées, interrogations sur les boues d'épandages. C'est ce souci qui a fait arriver sur le marché bio de nouvelles tranches de consommateurs, jeunes, (autour de la trentaine) avec des enfants en bas âge.

Ces deux raisons amènent non seulement de nouvelles couches de la population à se préoccuper du développement durable, mais aussi de nouvelles associations dont celles de consommateurs, ce qui était jusque dans les années 90 le souci des seules associations environnementalistes.

De même les prises de conscience récentes par le grand public des effets de l'économie sur l'environnemental et le social ont rassemblé à SEATTLE des mouvements d'une très grande diversité.

#### **2 – A titre d'exemple**

---

C'est en 1992 que mon association nationale a traité de l'environnement dans un congrès. Depuis elle s'est associée aux campagnes allant des OGM à JO.BURG. Elle a participé à la création d'une coordination qui s'appelle CONSO.France et qui a pour thèmes fédérateurs : **l'environnemental et le social** dans la consommation. Même chose en plan européen avec l'AEC (ASS. Européenne de Consommateurs) qui a pour objectif de faire contrepoids au BEUC (Bureau Européen des Consommateurs) qui est très libéral. Nous adhérons également à l'Alliance Consommateurs Paysans Ecologistes Tiers Mondistes pour progresser vers une éthique dans la consommation.

#### **3 – Mais tout n'est pas rose...**

---

Avant de développer je voudrais d'abord prendre quelques précautions :

1) Parler au nom des consommateurs est un pari impossible même pour ceux de sa propre organisation.

- Le consommateur est un mammifère plein de contradiction...

- Il passe allègrement d'une nourriture industrielle à une nourriture plus authentique ancrée dans un territoire (y compris moi même puisque si je n'achète que du poulet fermier « de ferme » ou du poulet bio « de ferme » et du pain artisanal ou bio, lors de mon retour d'une journée de l'Alliance à Paris j'achète un sandwich gare de Lyon fait au pain industriel).

Autre exemple dans la même famille on peut rechercher fromages de producteur et faire livrer une pizza à l'emmental industriel le samedi soir. Le consommateur est « *ondoyant et divers* » suivant le moment de la journée, de la semaine, de l'année.

2) Le poids du système d'approvisionnement en grande surface modélise les comportements à un point tel que les jeunes générations en particulier n'imaginent pas faire leurs courses autrement. Or l'hypermarché n'est pas le lieu le plus propice à la réflexion. L'agriculture raisonnée prônée par certaines, est à même de troubler largement les esprits.

3) Comprendre les différents modes de culture, les différents mode d'élevage n'est pas simple pour le citoyen lambda voire pour celui « plus éclairé » que je prétends être !

L'agriculture a évolué, les images des livres de classe sont restées, l'information est encore peu passée, les différents labels, AOC, IGP et autres appellations ne sont pas toutes intégrées et les marques de distributeurs, là encore ajoutent de l'opacité.

## **4 – En entrant dans le détail**

---

### **4.1 Environnemental**

Il est peu utile de développer que les consommateurs sont directement concernés par l'eau qu'ils paient plus cher lorsqu'elle est polluée en amont du château d'eau, voire qu'ils doivent acheter en bouteilles lorsque après les traitements elle est encore mauvaise au goût. Ils découvrent que le sol est un matériau fragile dont la matière organique diminue. Ils s'interrogent sur la pratique d'épandage des boues. Ils sont de plus en plus sensibles à l'entretien des chemins, à la fermeture des paysages par les résineux, à la présence de haies, à l'accès aux ruisseaux et aux rivières lorsque citadins ou non ils participent de plus en plus souvent aux marches en famille ou organisées, à pied, en VTT voire à cheval.

Ce milieu rural vivant, ouvert ils en ont besoin. Quand on leur explique, ils comprennent l'importance de la protection des zones humides pour préserver les ressources hydrologiques. Ils peuvent comprendre le rôle de création et d'entretien des paysages qui joue l'agriculture.

### **4.2 Bio-diversité**

Si une majorité de consommateurs ont compris que les OGM étaient des végétaux qui ne toléraient pas les autres (conventionnels ou bio)...une minorité qui ne demande qu'à croître comprend que la biodiversité végétale d'une haie peut accueillir des êtres vivants divers qui vont équilibrer les populations de ravageurs, limitant ainsi le recours aux traitements. Certains ont adhéré aux campagnes de défense des semences fermières ou à celle des graines non hybrides pour jardiniers amateurs.

D'autres déplorent la diminution des races de bovins, de porc, de chevaux, de pommes ou pommes de terre.



### **4.3 Mode de culture**

Les grandes mono-cultures : blé, maïs, tournesol n'ont pas très bonne presse... Uniformité du paysage, sols nus en hiver, traitements aux pulvérisateurs visibles voire aériens... Ressources en eau profonde touchées. Les grosses rampes d'aspersion inquiètent. Y-a-t-il ou non gaspillage ?

### **4.4 Mode d'élevage**

C'est là que la schizophrénie du consommateur est peut-être la plus évidente car la viande en barquette le dédouane de toute introspection. Sous la cellophane la côte du porc élevé sur caillebotis a pratiquement le même aspect que celle du porc élevé sur paille ou en plein air, que le porc ait mangé du granulé aux activateurs de croissances ou un bon mélange de céréales légumineuses garanti sans OGM.

Tout le monde peut dire qu'il préfère des porcs en liberté et à 90% acheter du porc en batterie.

Il faut quand même retenir que le hors-sol vu en direct ou en photo ne plaît pas et que les visions concentrationnaires d'élevages choquent y compris ceux qui ne sont pas des défenseurs des animaux. Les transports sur des milliers de kilomètres génèrent le même effet.

La nourriture des animaux est une autre préoccupation puisque les associations de consommateurs avaient réclamé que la viande de l'animal nourri avec des OGM soit étiquetée, ce que Bruxelles refuse.

Au delà des OGM la connaissance de la nourriture des animaux va devenir une exigence de plus en plus forte.

### **4.5 Aspect social**

En ce qui concerne les traitements, le public a « un peu » intégré que les soins aux animaux pouvaient avoir un effet sur la santé des humains (même si les avis scientifiques sont partagés au sujet des antibiotiques). Cependant le public est très loin de connaître les maladies qui affectent le bétail et les nombreux traitements parfois nécessaires. Si on fait le parallèle avec les humains, une idée avait émergé d'un paiement au médecin non pas à l'acte mais sous forme d'un paiement à l'année pour être maintenu en bonne santé (réf. Colloque de la Mutualité). On sait que ça existe pour les vétérinaires et que les paysans dépensent dans ce cas moins d'argent en faisant du préventif et en étant au maximum autonomes, qu'en faisant intervenir le vétérinaire en curatif. Mais peut-être que l'élevage bio est déjà sur cette tendance ?

Les consommateurs attendent une agriculture qui conserve ses paysans même si cela n'est pas exprimé comme tel. Quant on dit aux gens qu'à Chalamont dans l'Ain un poulailler de 150 000 pondeuses tourne avec 4 salariés, ils sont en général très écœurés de cette concentration de cette hyper automatisation d'un élevage qui n'a plus besoin des hommes. Ils comprennent que ce fabricant d'œufs est aussi un fabricant de chômeurs et de RMIstes. Mais ça, ça n'est pas écrit sur la boîte !

Notre organisation souhaite évidemment que les paysans aient un revenu décent. Elle s'inquiète de l'écart des heures travaillées qui se creusent entre l'agriculture et le reste du monde du travail.

Elle s'inquiète des recours au travail au noir ou à l'appel à main d'œuvre étrangère dans des conditions de régularité douteuse.

Elle souhaite une agriculture en France et en Europe qui ne fonctionne pas en bradant ses excédents au détriment des agricultures des pays en voie de développement .

Elle souhaite que les fermes restent transmissibles ce qui entraîne un débat sur la taille des exploitations.

#### **4.6 Commercialisation**

Le CNAFAL dénonce les pratiques commerciales des grandes surfaces qui avec leurs « marges arrières » pressurent les producteurs, tirent la qualité vers la bas, participent à l'élimination des petits paysans, favorisent les concentrations. De plus avec leur propre marque, elles détruisent le lien des produits avec leur territoire et avec l'Homme qui a travaillé.

Elles enlèvent de l'autonomie aux paysans...leurs pratiques seraient-elles plus éthiques avec les produits bio ?

#### **4.7 Autonomie, indépendance**

Que ce soit pour les protéines ou les céréales, les produits phyto, les semences, l'énergie, il semble que ces thèmes doivent être creusés en terme d'éthique.

### **5 – Transparence, communication, proximité**

---

**Dire aux consommateurs ce que vous faites, expliquer comment les animaux naissent et sont élevés, établir des liens directs, raccourcir les circuits de distribution....n'est-ce pas aussi de l'éthique ? N'est-ce pas satisfaire au besoin de lien avec la terre dont l'homme a besoin... Ce lien c'est à travers la nourriture qu'il l'a et donc grâce aux paysans ! La bio là aussi se doit sûrement d'être pionnière...**

**Ethique, bien-être et santé chez les animaux en élevage biologique.**  
**Texte d'introduction de Jacques Cabaret, INRA.**

*Jacques CABARET, INRA PAP, 37380 Nouzilly  
Téléphone : 02 47 42 77 68, fax : 02 47 42 77 74, mail : cabaret@tours.inra.fr*

Le bien-être chez l'animal de rente est une question qui semble aller de soi en élevage biologique. Il semble que les défenseurs des droits des animaux aient une vision un peu moins favorable sur l'élevage agrobiologique.

Je me suis fondé pour cette contribution, sur la synthèse de Lund et Röcklinsberg (2001), pour l'essentiel. Je me suis aussi fondé sur le livre édité par Paterson et Palmer (1989) qui concerne le bien être animal, tant des animaux de rente que de loisirs. Les écarts entre les deux visions (défenseurs des animaux et éleveurs) sont fortes : l'entrave ou la liberté des vaches en stabulation en est un exemple. La première est considérée comme négative par les protecteurs des animaux alors que les éleveurs biologiques sont plus partagés et penchent plus fortement vers l'entrave par exemple en production fromagère de Comté dans le Jura. Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini sans que cela éclaire les lecteurs.

J'ai choisi de commenter, selon ma propre vision, les propositions de Lund et de Röcklinsberg, qui m'apparaissent comme les plus fondées au plan conceptuel. Ils proposent trois approches du bien être animal :

- l'expérience subjective fondée sur les sentiments (l'animal a l'air malade ou malheureux),
- la fonctionnalité biologique (les animaux ne sont pas malades, grossissent et se reproduisent bien),
- ou l'apparence de vie naturelle (les animaux vivent en élevage comme s'ils vivaient libres dans la nature).

L'approche subjective est très courante parmi les défenseurs des animaux et les consommateurs, car elle est celle qui tombe en apparence sous le sens commun. Elle est fondée sur le fait que le bien être s'apprécie sur les sentiments de peine, de douleur, de plaisir des animaux. Il faut remarquer que ces sentiments sont vus à travers le prisme de nos références humaines, et qu'ils ne sont peut-être pas conforme à la réalité. Cette notion subjective, même sans les aléas d'appréciation, reste insuffisante : il suffit de donner une "pilule du bonheur" pour que cet aspect sentimental soit comblé, ce qui n'est pas conforme à l'éthique de l'élevage biologique.

L'approche fondée sur la fonctionnalité biologique est bien souvent réduite à la seule maîtrise de la santé ou à des mesures zootechniques de production. Il est évident que cette seule définition ne peut convenir pour l'agriculture biologique, car des animaux SPF (specific pathogen free), indemnes de pathogènes, ne sont pas compatibles avec l'agriculture biologique. De même, à l'évidence les critères zootechniques ne sont pas recevables sans nuances : les meilleures croissances que l'on peut obtenir ne sont souvent pas compatibles avec les règles relatives à l'alimentation animale en agriculture biologique.

L'apparence de vie naturelle est assez difficile à apprécier; elle recouvre un ensemble d'aspects, et elle est plus acceptable en agriculture biologique par la démarche systémique qu'elle suppose. Toutefois, le concept de « naturel » s'applique assez difficilement à l'élevage qui est une entreprise qui n'est pas naturelle. Enfin, les animaux élevés aujourd'hui ne ressemblent pas totalement à leurs congénères ou cousins en milieu naturel : la sélection depuis des siècles des animaux de rente a modifié sensiblement leurs aptitudes. On conçoit bien qu'une vision mixte incorporant les trois approches semble la plus féconde, mais toute la difficulté repose sur la pondération de chacune des

approches (qui reposent sur des choix moraux et des aspects techniques) et leur poids statistique dans un indice de bien-être.

La démarche éthique en élevage ne repose pas seulement sur des concepts biologiques et un état de bien-être, mais surtout sur des principes moraux qui amènent à donner des réponses à trois questions :

- 1) devons nous respecter les animaux ?
- 2) avons nous une responsabilité envers eux ?
- 3) ont-ils des droits ?

Légalement, leurs droits sont établis, une obligation de responsabilité s'ensuit pour les propriétaires. La notion de respect est plus abstraite, elle traite d'une attitude qui s'exprime en partie dans les obligations de responsabilité et de droits des animaux. C'est sur ces choix moraux que les tenants de l'agriculture biologique et les défenseurs des animaux peuvent s'opposer le plus : les premiers s'attachent plus à l'ensemble du troupeau, à sa fonction de participant dans un écosystème, alors que les seconds s'intéressent individuellement à l'animal. La première vision est « éco-centrique », la seconde est « individu-centrique ». Là encore c'est en reprenant les valeurs fortes des deux parties qu'une position morale claire pourra se dégager. C'est de cette position que pourront se construire des règles de conduites techniques cohérentes.

### **Références**

Lund V., Röcklinsberg H. 2001. Outlining a conception of animal welfare for organic farming systems. *Journal of agricultural and environmental ethics* 14, 391-424.

The status of animals. Ethics, education and welfare. (Eds Paterson D. & M. Palmer) 1989. CAB International

## ELEVAGES PORCINS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### DES SOLUTIONS TECHNIQUES EN ACCORD AVEC L'ETHIQUE ?

- ❖ Les systèmes porcins bio : naisseurs et/ou engraisseurs ?
  - La production porcine biologique en Franche-Comté (Roland Sage, CA 39, Bertrand Chareyron, CRA FC)
  - Vers un développement du naissage en région Centre (Dominique Antoine)
  - Témoignages : le choix du naissage
    - Gilles Pichon, éleveur en Charente
    - Philippe Betton, éleveur en Mayenne
  
- ❖ La finition des animaux : à quel stade, de quelle façon, pour quelle transformation ?
  - Alimentation et finition (Julien Albar, ITP)
  - Témoignage d'un producteur de race locale (René Chevallier, éleveur dans les Côtes d'Armor)
  - Le point de vue d'un éleveur pratiquant la vente directe (Pierre-François Duméniand, éleveur dans la Creuse)





## LA PRODUCTION PORCINE BIOLOGIQUE EN FRANCHE-COMTE

Roland Sage, Chambre d'Agriculture du Jura – BP 417 – 39016 Lons le Saunier  
Téléphone : 03 84 35 14 57 - fax : 03 84 24 82 15 - mail : roland.sage@jura.chambagri.fr

Bertrand Chareyron, Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté - Valparc, Espace Valentin Est – 25048  
BESANCON Cedex - Téléphone : 03 81 54 71 71 - fax : 03 81 54 71 54 - mail : chareyron.cra@wanadoo.fr

### 1 – Enquête auprès des éleveurs de porcs biologiques

Etat des lieux au 1/10/01 :

Type d'élevage	Nb d'exploitations	Taille du cheptel	
Naisseur	1	18 truies	
Naisseur-Engraisseur	3	58 truies	1000 PC/an
Engraisseur	14		1700 PC/an
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>76 truies</b>	<b>2700 PC/an</b>

+ production pour la consommation familiale.

#### Projets

Type d'élevage	Nb d'exploitations	Taille du cheptel	
Naisseur	0		
Naisseur-Engraisseur	1	2 truies	30 PC/an
Engraisseur	4 dont 2 fruitières		2200 PC/an

#### Hypothèses pour 2002-2003

- 1 naisseur 80 truies
- 4-5 naisseurs-engraisseurs 1200 porcelets
- une vingtaine d'engraisseurs 4900 PC/an

### 2 – Quelques données techniques des exploitations porcines de Franche-Comté

#### Naisseurs

4 élevages 80 truies 1200 porcelets bio  
15 à 18 porcelets sevrés / truie présente / an  
Age au sevrage : 42 jours.

#### Engraisseurs

L'origine des porcelets : une des problématiques principales.

8/17 s'approvisionnent en conventionnel 800 porcelets conventionnels  
3/17 s'approvisionnent exclusivement en bio 900 porcelets conventionnels  
6/17 suivant les disponibilités bio/conventionnel 1000 porcelets

Age à l'abattage : 190 à 210 jours.

Poids à l'abattage : 90 kg de carcasse.

## ***La commercialisation***

Pour les naisseurs :

- vente à des engraisseurs biologiques de Franche-Comté,
- engraissement sur l'exploitation (naisseurs-engrailleurs).

Pour les engrailleurs :

- vente directe,
- point de vente collectif,
- boucher salaisonier,
- boucherie bio jurassienne,
- Ercabio (abattage à Valhadon – 25)

### **3 – L'engraissement au « petit lait » : une pratique traditionnelle en Franche-Comté mais un potentiel non exploité en bio.**

	<b>Agriculture traditionnelle</b>	<b>Agriculture Biologique</b>
<b>Naissance</b> (Nb exploitations)	15	1
<b>Dont maternité collective</b>	4	0
<b>Naissance-engraissement</b> (Nb exploitations)	50	3
<b>Engraissement</b> (Nb exploitations)	97	14
<b>Nb porcelets nés en Franche-Comté</b>	144 800	1 200
<b>Nb truies</b>	8 714	76
<b>Nb porcs charcutiers</b>	257 000	2 700
<b>Dont engraisés au lactosérum</b>	176 000	30

Source : Bévifranc Interporc, CRA FC, Interbio FC.

Parmi les nouveaux projets en bio,

2 fruitières biologiques souhaitent valoriser leur lactosérum par l'engraissement de porcs.

Objectifs : bâtiment de 450 à 500 places soit environ 1 500 PC engraisés au lactosérum.

***Pas de lactosérum de fromagerie valorisé en AB,  
près de 13 millions de litres de lactosérum bio valorisés en conventionnel.***

#### **Pourquoi ?**

- Une filière en lait-Comté,
- Un sous-produit qui avait des clients hors AB
- Absence de cahier des charges porcs jusqu'en 1997, transformation jusqu'en 1999
- Limite des caillebotis





2 – Idem, avec 25 % de caillebotis et zone paillée.

### ***Des projets, mais à quel coût ?***

Premières simulations : 2 fois le coût d'une porcherie conventionnelle sur caillebotis intégral !

### ***Blocage des projets***

## **8 – Rentabilité d'un atelier d'engraissement au lactosérum + complémentaire acheté**

---

### ***Coût de production***

- Bâtiment (isolé et équipé 700 €/ place) (amortis sur 15 ans + frais financiers)	26.96
- Porcelet	76.22
- Alimentation lactosérum 1200 l/PCP	5.5
Complémentaire 3 qx	114.34
- Paille 100 kg x 0.05 €/kg	5
- Main d'œuvre (5h/j)	11.13
- Eau, électricité, frais divers	1
<b>TOTAL</b> par porc produit (90 kg)	<b>240.15</b>
Par kg si 3% de perte	<b>2.75</b>

***2.75 €/kg (18,04 F/kg) de prix de revient !  
Le risque est grand pour valoriser du sérum à 3 cts F / l.***

## **9 – Et l'éthique ?**

---

- NON VALORISATION D'UN PRODUIT qui part en conventionnel
- FUITE D'ELEMENTS FERTILISANTS
- A LA LIMITE DU CC REPAB F (avec 1500 PCP/an)  
Dans une fruitière avec un volume de sérum plus important, il faudra obtenir une dérogation pour valoriser l'ensemble du sérum.
- PRIX DE REVIENT PROHIBITIF  
Quid du consommateur ?

ETHIQUE : - BLOCAGE DES PROJETS ?  
          - FREIN AU DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE ?

\* \* \*

## VERS UN DEVELOPPEMENT DU NAISSAGE EN REGION CENTRE : L'EXEMPLE DE L'ASSOCIATION PORCS CHARCUTIERS TRADITIONNELS

*APCT – Animateur : Philippe Delahaye*

*Agralys –Service Agriculture Biologique – 1, rue Franciade, BP 4 – La Chaussée St Victor – 41913 BLOIS Cedex 9 –  
Téléphone : 02 54 55 88 15 – Fax : 02 54 55 89 12.*

*Intervention orale : Dominique Antoine.*

### **1 - Historique de la Convention**

---

La filière APCT Porcs Bio a été réfléchi au cours de l'année 1998.

En effet, la société **Orléans Viandes**, à la recherche de nouveaux débouchés, demande à ses partenaires de développer la production de porcs Bio. La société **SCA LIGEA**, forte d'une expérience prouvée en production céréalière biologique régionale est alors le partenaire incontournable pour le développement de celle-ci.

Cette filière, centrée sur la fourniture à la société d'abattage Orléans Viandes , réunit **4 groupements de producteurs : Agralys Porcs, Beliporc, Capbc et Scapp** et, comme fournisseur d'aliment, LIGEA (actuellement Agralys service AB).

L'Association Porcs Charcutiers Traditionnels (APCT) a pour objet de **favoriser le regroupement des initiatives individuelles actuelles et à venir** dans un bassin de production défini par la zone de reconnaissance des organismes adhérents. L'intérêt de ce partenariat est également le **développement d'une production régionale, avec des partenaires régionaux.**

La société ORLEANS VIANDES et les groupements membres de l'APCT ont souhaité s'adjoindre les compétences reconnues de la SCA LIGEA en matière d'agriculture biologique pour accompagner et dynamiser une filière porcs biologiques.

Pour concrétiser cette collaboration, une convention a été signé par chacun des partenaires, en 1999.

### **2 - Fonctionnement de la filière**

---

Actuellement, 25 élevages sont en production (naisseurs-engraisseurs) pour une production de **200 porcs par semaine.**

L'objectif est d'atteindre **300 à 400 porcs par semaine** à court terme

Tous les semestres un planning prévisionnel de livraison est fait et transmis à Orléans Viandes. Le paiement s'effectue selon le contrat éleveur avec grille de paiement définie et, si la conjoncture le justifie (coût de production), modifiée par le conseil d'administration de la l'APCT.

### **3 - Résultats techniques**

---

*(source : GTE GTTT élevages Bio APCT)*

Depuis août 2001, les élevages sont passés naisseurs-engraisseurs, étant donné l'obligation de l'approvisionnement en porcelets « bio ». Par dérogation, encore 50% de l'effectif porcelets (en élevage sur 2 ans) peut provenir d'élevages non « bio » (sur litière ou plein air).

Les résultats en naissance « bio » sont donc récents ; on manque de recul pour les interpréter.

### **Résultats Gestion Technique Troupeau de Truie**

(données entre parenthèses : données moyenne APCT en élevages conventionnels, plein air)

Elevages en moyenne de 50 truies. Utilisation de plus en plus en génétique favorisant une TVM supérieure à 56.

#### **Productivité :**

- Sevrés par truie présente/an :	13,7	(17,8)
- Sevrés par portée :	9,45	(9,66)
- Nés totaux par portée :	10,57	(11,18)
- Age moyen au sevrage :	42 j	(27 j)
- Poids moyen au sevrage :	11,3 kg	(7,3 kg)
- % perte sevrés/nés vivants :	10,3	(11,9)

#### **Résultats GTE**

- Indice de consommation global :	3,33	(3,06)
- TVM :	54,3	(59,8)
- Age à 105 kg standardisé :	167 j	(175j)
- GMQ technique (sevrage –vente) :	717 g	(650 g)
- Taux de pertes et saisies :	6,5%	(2,7)

Ces résultats (bons par rapport au conventionnel) sont à relativiser car effectués sur environ 1500 porcs.

\* \* \*

**TEMOIGNAGE : LE CHOIX DU NAISSAGE**  
**Exploitation de Gilles Pichon, éleveur en Charente**

*Gilles PICHON, éleveur porcin, les Gougeaux – 16190 SALLES LAVALETTE*  
*Téléphone : 05 45 60 26 85.*

Gilles Pichon est passé récemment à l'activité naisserie, ses premières mises-bas ont eu lieu la veille des Journées Techniques !

Installé en 1982 dans le sud de la Charente, il débute par une activité de naisseur-engraisseur en conventionnel ; le poids des contraintes le fait passer engraisseur. Des problèmes de bâtiment (porcs sur lisier) et des soucis environnementaux le font passer en bio en 1996. Il diminue alors la taille de son élevage et commercialise en direct avec un boucher. Il construit un bâtiment sur paille, pour pérenniser l'exploitation.

Il achète des porcelets conventionnels élevés en plein-air ; il a le souvenir de trop de contraintes pour franchir seul le pas du naisserie. Mais les modifications de la réglementation et la possibilité de travailler avec son beau-frère le conduisent finalement à changer d'avis.

Avec environ 300 porcs par an, il ne veut pas un système de bandes de trois semaines ; il passe alors à une conduite de 3 bandes toutes les 6 semaines, avec une quatrième en projet pour approvisionner les bouchers plus régulièrement.

Le plein air l'intéresse, mais la crainte de manipuler les animaux à l'extérieur l'amène à avoir un bâtiment sur litière paillée pour la reproduction (ce qui facilite par ailleurs la gestion de la brucellose par rapport aux sangliers) ; les truies sont ensuite dehors et la mise-bas a lieu en plein-air.

La prochaine étape pour lui est certainement le montage d'un atelier de découpe, pour deux raisons :

- avoir plus de contacts avec les consommateurs,
- être moins dépendant des bouchers.

\* \* \*

## Fiche de présentation de l'exploitation : ferme en polyculture-élevage porcin bio.

Source : Maison de la Bio de la Charente (MAB 16).

### 1 – Structure de l'exploitation

---

- Date d'installation : 1982.
- SAU : 47.74 ha.
- Date de conversion : 1996                      Date de certification bio : 1999
- Adhésion à un groupement :  MAB 16  
 CAP 16 (groupement de producteurs porcins non spécifique)
- Main d'œuvre :

	Nom prénom	UTH	Formation
Exploitant(e)	PICHON Gilles	1	Ingénieur
Conjoint (e)/Aide familiale			
<b><u>Total main d'œuvre familiale</u></b>		<b>1</b>	
Main d'œuvre salariée	GROS David	0.4	
<b><u>Total main d'œuvre</u></b>	<b>1.4 UTH</b>		

- Type de terre : Argilo-calcaires
- Matériel spécifique à l'AB : herse étrille, bineuse

### 2 – Rotation-type

---

Durée rotation : 9 ans	Culture
<b>Année 1</b>	Trèfle Violet
<b>Année 2</b>	Trèfle violet
<b>Année 3</b>	Mais
<b>Année 4</b>	Trèfle
<b>Année 5</b>	Mélanges céréaliers
<b>Année 6</b>	Féveroles
<b>Année 7</b>	Mélanges céréaliers
<b>Année 8</b>	Tournesol
<b>Année 9</b>	Mélange céréaliier

### 3 – Productions végétales

---

Culture	Surface	Particularités liées à la conduite en bio		
		Fertilisation	Traitements	Itinéraire technique
Maïs	4.24 ha	/	/	Herse étrille avant levée ; binage 2 X
Mélanges céréaliers	19.60 ha	Compost 6 t/ha	/	Herse étrille 2 X
Tournesol	6.68 ha	Compost 6 t/ha	/	Herse étrille Binage 2 X
Féveroles	7.47 ha	Compost 6 t/ha	/	Herse étrille 2 binages
Trèfle Violet	6.32 ha	/	/	/
Prairies	1.85 ha			
Légumes + divers	1.78 ha			

### 4 – Productions animales

---

- Truies : 20
- Porcelets : 20
- Porcs engraissement : 100

Atelier mis en place en avril/juin 2002.

Alimentation : farines fermières.

Porcs vendu/an : 270 porcs/an, en circuit bio. Prix moyen : 2000 F/porc.

### 5 – Problèmes rencontrés

---

En matière de productions végétales : problèmes de vivaces.

En matière de productions animales :

- régularisation de la production,
- correspondance entre l'offre et la demande dans le temps.

### 6 – Objectifs, projets pour l'avenir

---

- Constitution d'un GAEC.
- Développement de la transformation et de la découpe des carcasses.

\* \* \*

*Julien ALBAR, Institut Technique du Porc, 34 Bd de la Gare – 31500 TOULOUSE  
Tél. : 05 62 16 61 72, fax 05 61 54 32 63, mail : julien.albar@itp.asso.fr*

## **Introduction**

**Un aliment pour chaque stade s'impose :  
LE BIPHASE EN ENGRAISSEMENT  
comme en production conventionnelle.**

### **Pourquoi ?**

Pour obtenir les meilleures performances, il faut adapter les aliments aux besoins nutritionnels spécifiques à chaque stade. Les porcs sont beaucoup plus exigeants pendant la phase croissance (25-60 kg), en particulier en protéines, et beaucoup moins exigeants au-delà, c'est à dire en finition.

**Le problème en production BIO :  
LA COUVERTURE DES BESOINS EN PROTEINES.**

En production Biologique, l'apport énergétique ne pose pas de problèmes particuliers ; il peut être assuré sans trop de difficultés par les céréales, mais aussi par d'autres matières premières disponibles. Par contre l'apport azoté (protéines, acides aminés) reste un problème majeur, compte tenu de la faible disponibilité en tourteaux (culture bio, sans solvant, non OGM) et de l'interdiction de l'utilisation des acides aminés industriels.

Les protéines apportées par les céréales, en particulier la lysine - acide aminé prioritaire -, même avec une proportion de 70 % de céréales dans l'aliment, ne permettent de couvrir qu'un quart des besoins en phase croissance, et environ un tiers des besoins en phase finition. Une complémentation avec des matières premières riches en protéines est indispensable. Elle est plus facile à assurer en finition.

## **1 – Quelques informations sur les aliments en finition**

---

### **1.1 Les conséquences d'un apport azoté insuffisant, tant en croissance qu'en finition**

- moindres performances de croissance (GMQ), chute possible de 100 à 200 grammes par jour, soit une augmentation de 15 jours ou plus de la durée d'engraissement.
- un indice de consommation (IC) plus élevé, critère très pénalisant sur le plan économique,
- une moindre qualité des carcasses (taux de muscle, TVM), couverture en tissu gras beaucoup plus importante.

Les matériaux (protéines) pour faire le muscle étant en quantité insuffisante par rapport à l'énergie, celle-ci est alors orientée vers la production de tissu gras. La dégradation de l'IC s'explique alors par le fait que le coût énergétique de dépôt du tissu gras (10 à 15 % d'eau seulement dans le tissu gras) est beaucoup plus élevé que celui du dépôt de tissu musculaire (70 à 75 % d'eau).



## **1.2 Les aliments finition sont beaucoup plus faciles à réaliser**

Compte tenu des faibles disponibilités en production biologique de matières premières concentrées en protéines de qualité (riches en acides aminés), il est très difficile de réaliser à des coûts abordables des aliments pour des animaux jeunes, en particulier pour les porcelets (18 à 20 % de protéines –MAT-, et 11 à 13 g/kg en lysine). Or, c'est à ce stade (post-sevrage) qu'est initié le dépôt musculaire ; une alimentation mal équilibrée peut alors compromettre la qualité finale des carcasses. En phase croissance (25-60 kg de poids vif) les difficultés demeurent mais s'atténuent (16 à 17 % en MAT, et 9 à 10 g de lysine par kg d'aliment).

## **1.3 Caractéristiques d'un aliment finition comparé à un aliment croissance :**

- moindres exigences quant aux teneurs en protéines (acides aminés), soit 15 à 16% en MAT et 8 à 9 g lysine par kg,
- moindres exigences quant aux teneurs en phosphore, 4.5 à 5 g/kg en finition, contre 5.5 g environ en croissance,
- possibilités accrues de l'utilisation d'aliments grossiers,
- possibilités de réduire la concentration énergétique des aliments, et donc d'augmenter les matières premières avec taux de cellulose élevé (issues de céréales, tourteaux de tournesol, etc.),
- possibilités d'augmenter les proportions d'autres matières premières limitées dans les aliments porcelets et les aliments croissance (pois, féveroles, tourteau de colza, etc.). On peut plus facilement réaliser des formules sans tourteau de soja en finition.
- possibilités d'accroître en finition la proportion des co-produits (lactosérums, ...)

## **1.4 Suppression de l'apport de phosphore minéral en finition**

Certaines matières premières sont riches en phytases végétales qui permettent d'améliorer fortement la digestibilité du phosphore. Le maïs ne renferme que 30 unités phytasiques par kg, contre 400 à 600 pour le blé et l'orge, et 1500 pour le triticale et les issues de blé ; on atteint des apports de 5000 unités avec le seigle. Dans le cas par exemple d'une proportion de triticale atteignant 40 à 50 %, on peut envisager la suppression totale de l'apport de phosphate minéral dans l'aliment, en particulier en finition. Le seul phosphore apporté par les matières premières suffit.

## **1.5 Un seul aliment en engraissement est déconseillé**

L'option d'un seul aliment pendant toute la durée de l'engraissement est une solution de facilité pour l'éleveur, mais elle présente beaucoup d'inconvénients. On réalise en général un aliment "moyen", dont les caractéristiques nutritionnelles sont intermédiaires entre celles conseillées en croissance et celles conseillées en finition. "Bon pour tout, donc bon pour rien", telle pourrait être la conclusion d'une telle option. Quand on utilise un seul aliment, c'est un aliment de type croissance qu'il faut choisir pour ne pas pénaliser les performances. Cette option peut conduire à un gaspillage en protéines ayant des conséquences économiques et environnementales. Elle doit être déconseillée, et pourtant elle est très séduisante car elle facilite la conduite de l'élevage.

L'option à conseiller est l'alimentation biphasé, c'est à dire l'utilisation d'un premier aliment de 25 à 60 kg, suivie de celle d'un aliment finition de 60 kg à l'abattage. Cette option, qui se généralise en production conventionnelle, a des raisons supplémentaires de s'imposer en production

biologique : faibles disponibilités et coûts élevés des matières premières riches en protéines, participation solidaire à la réduction des rejets (au delà de la prise en compte de la moindre taille des élevages en production bio.

## **1.6 Un exemple concret pour la région Franche-Comté**

Cet exemple repose sur un essai réalisé en production classique de porcs lourds de 130-140 kg de poids vif à l'abattage. Elle présente des enseignements particulièrement intéressants pour la production biologique.

Les porcs, au delà de 80 kg de poids vif, ont été finis avec une ration ne renfermant que de l'orge et du petit-lait. Les résultats d'engraissement, de qualité des carcasses, et de qualité de viande (muscle) et de gras, ont été en tous points comparables à ceux du lot témoin recevant une alimentation classique. Les résultats de cet essai peuvent être fournis sur demande.

## **2 - L'alimentation et la qualité de la viande**

---

L'alimentation (équilibre en protéines de l'aliment, niveau de rationnement) a une incidence déterminante sur la qualité des carcasses (=quantité de muscle, TVM).

L'alimentation (type de matières premières) n'a aucune incidence sur la qualité technologique du muscle (pH, rétention d'eau, couleur). Les seuls facteurs alimentaires jouant un rôle très important à ce niveau sont la durée de jeûne avant abattage, et éventuellement des carences extrêmes en vitamines, en particulier en vitamine E.

L'alimentation est par contre déterminante sur la qualité des gras. Il y a d'ailleurs à ce niveau deux aspects contradictoires : si, pour la salaison, on recherche des gras à teneur limitée (maxi 15 %) en acides gras polyinsaturés (acide linoléique –C182 ), présentant une meilleure tenue (fermes, blancs) et moins sensibles à l'oxydation (rancissement), par contre pour la santé des consommateurs, on recherche plutôt des gras riches en acides gras insaturés.

Pour obtenir des gras de bonne qualité en salaison, l'alimentation en phase finition est à considérer. La teneur en acide linoléique des aliments finition doit être inférieure à 16 g/kg. Il faut éviter à ce stade les matières premières riches en acide linoléique, ou du moins limiter leur taux dans la formule. Cela concerne les graines d'oléagineux, en particulier le tournesol classique, alors que le tournesol oléique ne pose pas de problème. Il faut éviter de cumuler dans une même formule des taux élevés de maïs, d'issues de céréales, d'huiles ou de graines d'oléagineux, ou des tourteaux gras (+ de 3 % en matières grasses).

Il faut aussi veiller en particulier à un apport suffisant en vitamine E, surtout quand la teneur des aliments en acide linoléique est élevée. La vitamine E, anti-oxydante, permet d'obtenir une meilleure conservation des gras. Les apports recommandés, en particulier en finition, se situent à 30 mg/kg d'aliment, en pratique ils ne sont le plus souvent que de 10 mg/kg. L'apport en vitamine E doit être ajusté à la teneur en acide linoléique de l'aliment. Avec des aliments à base de blé, orge, triticale, pois... la teneur en acide linoléique est faible, de l'ordre de 10 g/kg ; l'attention portée à la vitamine E est alors moins prioritaire.

### **3 - A quel poids commence la phase finition ?**

---

On retient le plus souvent le poids de 60 kg pour passer à l'aliment finition. Ce poids peut être modulé cas par cas, et être repoussé vers 70 kg, en particulier pour les femelles plus exigeantes en protéines. Dans le cas des recommandations CORPEN relatives aux rejets, il est conseillé que la quantité d'aliment consommé au cours de la phase d'engraissement soit réparti à raison de 40 % en croissance et 60 % en finition.

En été, si les consommations sont plus faibles à cause de la chaleur, il est préférable, surtout pour les femelles, de maintenir l'aliment croissance plus longtemps, voire jusqu'à 75 kg.

De nombreux facteurs sont donc à prendre en compte pour décider à quel poids il convient de changer d'aliment. Les facteurs tels que le coût des aliments sont aussi à considérer ; la réduction du coût alimentaire peut parfois permettre d'accepter une réduction sensible des performances. Les objectifs des producteurs en bio ne sont pas tous identiques : certains veulent avoir des performances en tous points (poids d'abattage, GMQ, IC...) comparables à celles des éleveurs classiques, d'autres par contre ont fait le choix de la production de porcs lourds et de croissances lentes (porcs de 8 à 10 mois d'âge).

### **4 - Envisager trois aliments dans le cas de porcs lourds ?**

---

Certains producteurs, tant en production conventionnelle qu'en production biologique, ont opté pour la production de porcs lourds 130 à 150 kg de poids vifs à l'abattage, voire plus dans certains cas. On peut alors envisager, toujours dans une préoccupation de réduction du coût alimentaire, de réaliser un troisième aliment pour la phase au-delà de 110 à 115 kg de poids vif. Les caractéristiques de cet aliment pourront alors chuter à 14-15 % en MAT, et 7 à 8 g de lysine par kilo. Cette option se justifie d'autant plus que l'on se situe dans un contexte de protéines chères.

### **5 - Une simplification possible : le multiphase**

---

Pour une adaptation plus fine des rations aux besoins des animaux en fonction de leur poids, la solution idéale est la mise en œuvre du Multiphase. On pourrait alors penser qu'il faut disposer d'un grand nombre d'aliments et que cela devient ingérable sur un plan pratique. Ce n'est pas le cas.

Cette option idéale peut être réalisée en utilisant seulement deux aliments : un aliment A (très riche en protéines, riche en phosphore, renfermant des matières premières très digestibles...) qui constituera le seul apport alimentaire au cours de la première semaine d'engraissement, l'aliment B (à faible teneur en protéines, phosphore...) qui constituera le seul apport alimentaire de la dernière semaine d'engraissement. A partir de la deuxième semaine on distribuera les deux aliments (mélangés de préférence) en diminuant la proportion d'aliment A pour augmenter celle de l'aliment B. La variation hebdomadaire peut être de l'ordre de 5 à 7 % : par exemple la troisième semaine, 90% de l'aliment A contre 10% de l'aliment B.

Sur ce modèle il est possible d'envisager un plan d'alimentation très simple basé sur deux aliments, l'aliment B étant uniquement constitué de céréales, ou de produits grossiers. Les proportions de l'un et de l'autre seront à établir au cas par cas ; la proportion de l'aliment B ne pourra alors dépasser 70 à 80% de la ration en fin d'engraissement, au delà la ration serait trop pauvre en protéines.

## Conclusion

La phase finition en engraissement est celle où les quantités d'aliment consommé sont les plus élevées ; elle a donc un impact économique très important sur le coût de production. Maintenir un aliment de type croissance jusqu'à l'abattage est une aberration, à la fois sur un plan économique et sur le plan environnemental en ce qui concerne les rejets. Utiliser tout au long de la phase d'engraissement un seul aliment, intermédiaire entre les recommandations pour la croissance et celles pour la finition, ne permet pas les meilleures performances, et entraîne un coût alimentaire supérieur à l'option "biphase". Ce dernier type de conduite alimentaire s'impose d'autant plus en production biologique que les disponibilités en sources de protéines sont faibles et très coûteuses. La préoccupation de la réduction des rejets ne peut être ignorée. Cette technique permet de faire une place plus importante et progressive, mieux gérée sur un plan nutritionnel, à des aliments moins coûteux (aliments grossiers, céréales...) disponibles sur l'exploitation.

On ne peut raisonner l'aliment de façon globale sur toute la durée de l'engraissement. Une attention particulière doit être portée à la phase finition : des économies sont alors possibles tout en maintenant un bon niveau de performances. La mise en œuvre de la technique biphase n'est pas une révolution ; elle est déjà pratiquée couramment par de nombreux éleveurs qui distribuent séparément et progressivement des aliments grossiers ou une proportion plus élevée de céréales en fin d'engraissement. Cette technique cependant ne s'improvise pas ; elle mérite d'être adaptée au cas par cas selon le contexte de l'élevage (matières premières disponibles) et doit reposer sur un calcul précis des rations alimentaires pour couvrir correctement les besoins des animaux à chaque stade.

Des témoignages d'éleveurs, des essais en élevage, sont nécessaires pour montrer les différentes solutions possibles, pour définir des plans d'alimentation adaptés, pour mieux en préciser les contraintes mais aussi les avantages sur les plans économiques et environnementaux.

\* \* \*

## RACE, AGE D'ABATTAGE ET QUALITE DES VIANDES

*René Chevallier, éleveur porcin et Président de la Commission Réglementation de l'Agence Bio  
Kerrouhou – 22160 MAEL PLESTIVIEN - Téléphone : 02 96 45 77 13.*

L'intervention est illustrée par la reprise d'un article paru dans Techniporc, vol.25, n°2-2002, reproduit dans les pages qui suivent.

\* \* \*

L'intervention de René Chevallier est centrée sur son parcours et ses questionnements par rapport à la qualité de la viande de porc.

Il s'est installé en 1987 ; il a commencé par de petites productions, très diversifiées. La sécurité pour lui était de fidéliser la clientèle ; pour cela, il fallait que le consommateur reconnaisse qu'il avait un produit bio dans son assiette.

Bien qu'ayant démarré avec des races « classiques » de volailles, bovins et porcs, il se tourne vers des races locales, ayant une bonne réaction des clients et de meilleurs résultats techniques sur ses parcours.

La phase suivante est de chercher à diminuer la transformation et augmenter la production, notamment pour faciliter le travail ; il prend donc contact avec des bouchers-charcutiers. Malheureusement les projets échouent pour des raisons diverses ; les charcutiers reconnaissent la qualité des viandes par rapport au gras, par contre la conformation et le rendement des carcasses ne conviennent pas. Il reste alors sur un système en vente directe.

Il passe ensuite à un croisement entre porcs Blancs de l'Ouest et un type boucher, sachant que le charcutier avec qui il travaille recherche plutôt une certaine qualité de viande et non du bio ; notamment, ce type de charcutier recherche du gras et une certaine qualité de gras pour fabriquer des saucisses. Sur ce dernier point, René Chevallier juge dans l'alimentation l'utilisation de l'orge et du triticale intéressante, mais se méfie du maïs.

Il apprécie les truies Blanc de l'Ouest car elles sont plus dociles, plus laitières et assez « souples » (elles se refont facilement si on tire trop pendant la lactation) ; elles peuvent atteindre 13 à 14 portées. Elles valorisent beaucoup d'aliments grossiers en gestantes ; en lactation, 6 kg d'aliments suffisent. Elles sont moins prolifiques, mais en croisement le niveau est correct. Leurs besoins en protéines étant moindres par rapport à d'autres races, leur élevage est intéressant en bio.

L'an dernier, il a produit 240 porcs charcutiers avec 12 truies en production sur 15 présentes.

## LE POINT DE VUE D'UN ELEVEUR PRATIQUANT LA VENTE DIRECTE

*Pierre-François Duméniand, éleveur porcin dans la Creuse.*

### 1 - Historique de la ferme

---

- Installation en 1983 en Creuse en élevage bovin limousin sur une ferme de 30 ha ; agrandissement en 1987 à 60 ha.
- 1990 : agrandissement sur le département du Cher en céréales sur ferme de 78 ha.
- 1996 : début de conversion AB en Creuse.
- 1998 : conversion de la ferme du Cher et agrandissement de 20 ha en Creuse.
- 100% en bio en 2000 sur une structure de 158 ha.
- En 2000, constitution de l'EARL par l'installation officielle de Claudine (épouse) sur la ferme et mise en place de l'atelier de transformation.

Production actuelle : les 2 fermes sont indépendantes l'une de l'autre :

- Cher : 78 ha, céréales à 100%  
40 ha de céréales à paille : triticales-pois commercialisées par Agralys.  
28 ha féverole, vesce, tournesol.  
10 ha jachères.  
Travaux faits par entreprises sauf la récolte.
- Creuse : 80ha  
55 ha en herbe dont 90% de prairies naturelles et 10% de prairies temporaires.  
25 ha de cultures dont 1,5 ha de cultures légumières, 15 ha de triticales-pois et 13,5 ha de féveroles.  
2 UTH + 1,5 UTH (salarié, apprenti et occasionnels).

### 2 - Les différents ateliers sur la ferme de Sardent

---

#### 1° Production de bœufs limousins de 4ans

10 bœufs vendus par an avec augmentation constante pour aller jusqu'à 20 bœufs par an (tout en vente directe).

Achat des broutards **bio** dans un élevage de l'Indre et un élevage creusois.

Élevage tout herbe sans ensilage et sans enrubannage, la ration hivernale est exclusivement à base de foin, céréales seulement les 6 derniers mois avant abattage (en fonction de l'état des animaux et de la saison).

Autonomie alimentaire 100% sauf le sel !

#### 2° production de porcs charcutiers

40 porcs charcutiers par an commercialisés à un an minimum.

Race cul noir croisée large white ou piétrain : porcelets de 20 kilos achetés dans une ferme bio de Haute-Vienne.

3 lots par an élevés en plein-air avec rotations de parcelles.

Alimentation selon la saison car l'atelier porc a été mis en place à partir de l'atelier légumes : triticales pois + pomme de terre cuites en fin d'engraissement en fonction de la saison.

Abattus vers l'âge de 1 an à un poids vif de 130 kg environ. TVM : 52 à 53.

#### 3° atelier transformation

En 2000 construction d'un laboratoire de découpe recevable aux normes CEE : chambre froide carcasse, salle de découpe, cuisine, plonge et chambre froide d'attente.

#### 4° atelier légumes

1,2 ha de pomme de terre : variétés de qualité (ratte, belle de Fontenay, charlotte, samba).

30 ares autres légumes : carottes, poireaux, etc.

Lutte contre les ravageurs uniquement à base de purins (orties et fougères de la ferme, consoues et prêles).

Vente directe et grande surface.

Toute la partie non commercialisable est destinée aux cochons.

### **3 – La réflexion de l'éleveur**

---

#### ***Pourquoi ces ateliers et ces productions ?***

Tous ces ateliers ont été mis en place en vue de la transformation et de la commercialisation en direct :

- Atelier bovin avec les premiers animaux achetés en novembre 1997
- Atelier légumes en avril-mai 1998
- Atelier porc débuté en novembre 1999

La production de viande a démarré en décembre 2000 quand l'atelier découpe était prêt.

Tous les animaux produits ont été vendus en direct.

#### ***Pourquoi la vente en direct ?***

Ce sont des animaux qui ne correspondent pas à la demande de la transformation industrielle. La recherche essentielle du travail porte sur la recherche du goût.

#### Pourquoi les pommes de terre ?

Production traditionnelle et de qualité de la région oubliée depuis les années 50 (début de l'industrialisation de l'agriculture).

#### Pourquoi du bœuf de 4 ans voire plus ?

Production d'une viande finie, maturation de la viande et donc goût.

Traçabilité des animaux à 100% : identification et suivi à l'abattoir.

Poids de carcasse aux environ de 500 kg.

#### Pourquoi des porcs de 1 an ?

Complémentarité avec l'atelier légumes et les céréales : 100% origine ferme Creuse.

Sur l'âge : maturité de la viande et goût.

Sur la race : onctuosité de la viande.

Recherche d'une croissance lente.

#### ***Quelle transformation ?***

Par boucher et charcutier qualifié.

Bœufs : sous vide, morceaux pré-découpés, sélectionnés

Vente en lots de 6 kg uniquement. Fabrication de tripes.

Porcs : une partie vente en lots de 4 à 6 kg selon la disponibilité comprenant rôti, rouelle, côtes.

Tout le reste est transformé en charcuterie : boudins, pâté de tête, pâté de campagne, mousse de foie, saucisses, andouillettes, sauce bolognaise (recette de ma grand-mère italienne), vente de lard,...

Ingrédients 100% bio soit de la ferme ou de magasins spécialisés bio (tomates, sel, poivre). Aucune utilisation de conservateurs.

### ***Quelle clientèle ?***

Un réseau d'amis et des amateurs de goût : importance de l'homogénéité de la qualité des produits

Localisation : 50% Creuse et région

50% Région parisienne et Côtes du Rhône

Type de clientèle : tous milieux : artistique, enseignant, ouvrier et agricole (vente à des éleveurs conventionnels !), artisans.

Prix selon la région et livraison à domicile pour Paris et Côtes du Rhône (tous les 2 mois).

### **Influence des façons de faire**

Travail sur les conditions d'abattage pour diminuer le stress : animaux livrés avant l'abattage : temps de transport réduit 15 minutes.

Temps de frigo : entre 10 et 12 jours.

Conditionnement sous vide : très bons résultats.

Travail en boucherie : 22 heures sur un bœuf (découpe et préparation).

### **Recherche des qualités gustatives**

Etonnement de la clientèle sur le porc.

A chaque fois recherche de goût sur les produits avec test de goût.

Pour les porcs, plus la part cul noir est importante dans la génétique, plus la qualité s'améliore.

\* \* \*

### **Questions en salle**

Suite aux deux témoignages d'éleveurs, la question du stress des animaux est évoquée. René Chevallier répond que le problème du stress est très important car l'influence sur la qualité de la viande est grande. Il a pu observer que des animaux élevés de façon « rustique » résistent mieux au stress du transport ; les conditions d'élevage des animaux sont donc importantes. Un participant ajoute que les animaux sous signe de qualité doivent être à jeun 12h avant le transport, être dans une aire d'attente avant l'embarquement et être douchés à l'abattoir.

Le rapport de l'éleveur avec ses animaux est ensuite abordé. René Chevallier explique que lorsqu'il rencontre un éleveur conventionnel, il lui demande toujours comment il attrape ses cochons (pour sa part il peut mettre deux heures à les faire monter dans la bétailière).

La discussion revient ensuite sur le thème de la qualité de la viande. Pour René Chevallier, le meilleur test de qualité est l'aptitude de la viande à se conserver sans additifs.

Denis Fric prend la parole pour soulever la question de l'âge d'abattage des animaux à 182 jours. Est-ce que l'éthique est d'avoir des rations équilibrées pour avoir un produit commercialisable à 182 jours ? Et corrélativement, est-ce possible techniquement ? Et si la réponse était non, c'est-à-dire qu'il faudrait des porcs plus vieux ? Pour lui, l'éthique doit donner des gardes-fou pour les réponses techniques.



René Chevallier reprend la parole en disant que pour lui définir un modèle unique (182 jours, etc.) est un écueil pour la bio ; il faut au contraire de la variété, certes avec des limites. Le chiffre de 182 vient du label rouge. Mais on peut faire aussi du porc à 240 jours, de plus de 180 kg ; il suffit de trouver les créneaux correspondants. Ainsi, le choix génétique qu'il a retenu n'est absolument pas à généraliser.

Solange Ménigot estime que l'alternative de la vente directe est bien car elle rend le consommateur acteur. Ce sont des micro-actions, mais positives.

Roland Sage, sans prendre partie, rappelle que 80% du marché se situe au niveau des GMS ; faut-il proposer des produits élitistes ou faire des « concessions » pour un marché plus large ? Raoul Jacquin pense que c'est possible mais avec une demande de produits haut de gamme.

Philippe Betton conclut la séance en estimant que le débat a eu lieu au moment des discussions autour du REPAB-F ; le mieux est peut-être maintenant de s'entendre sur les points communs et les ponts à lancer entre différents « modèles » de développement de l'agriculture biologique.

## ELEVAGES DE RUMINANTS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### DESAISONNEMENT, BIEN-ETRE, SANTE : QUELLE PLACE POUR L'ETHIQUE ?

- ❖ Adapter les techniques au marché : dessaisonner les productions
  - Problématique, témoignages (Denis Fric, GABLIM, et René Groneau, producteur)
  - Dessaisonnement des brebis en AB : photopériodisme et phytothérapie (Christophe Vignaux, CFPPA Montmorillon)
- ❖ La prise en compte du bien-être animal
  - Bien-être des bovins et conditions de logement (Jacques Capdeville, Institut de l'Elevage)
  - Bien-être animal et observation des animaux (Bruno Giboudeau, vétérinaire)
- ❖ Optimiser la santé des troupeaux
  - L'approche des troupeaux (Pierre Froment, vétérinaire)
  - Maîtriser la prévalence des infections mammaires des vaches laitières (Laurence Echevarria, Institut de l'Elevage)
  - Gestion du parasitisme helminthique des ruminants : savoir et prévoir pour réduire les interventions (Jacques Cabaret, INRA)





### *Intervention en salle : témoignage de René Groneau*

René Groneau a 150 brebis ; la production est saisonnée. Malgré une génétique charmoise, il n'étale pas la production (cf graphique dans les pages précédentes). Pour les agneaux de printemps, il n'a pas de problème de parasitisme, car ils sont beaucoup en bergerie ; puis il a un « trou » en juillet-août, pour éviter des problèmes à la fois de parasitisme et de main d'œuvre ; sur la fin de l'année, les agneaux sont beaucoup plus vieux.

Vers quel système aller ? Il pense étaler la production et travailler sur des lots plus petits ; il espère de meilleurs résultats sur le parasitisme.

Comment ? Il croit peu (ou ne veut pas y croire) au dessaisonnement par la lumière, d'une part pour minimiser les dépenses d'énergie, d'autre part car il pense que les systèmes les plus proches des aptitudes naturelles sont les plus efficaces. Il envisage d'introduire du Poll Dorset dans son troupeau.

\* \* \*

Lors des débats qui suivent, Denis Fric rappelle que le REPAB privilégie dans ses principes les « méthodes naturelles ». Ainsi les éponges et les implants en mélatonine sont interdits en AB ; les solutions sont donc l'utilisation de races qui dessaisonnent, de l'effet mâle, du flushing, du photopériodisme, etc. Mais il se pose la question de savoir si enfermer des animaux avec du photopériodisme est effectivement une méthode naturelle ? En caprins, des pathologies apparaissent assez rapidement...

Autrement dit, la question liée à l'éthique qui se pose derrière est faut-il adapter des méthodes connues -telles que le photopériodisme- à l'agriculture biologique, ou faut-il chercher d'autres méthodes ?

## **DESAISONNEMENT DES BREBIS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : PHOTOPERIODISME ET PHYTOTHERAPIE**

*Christophe VIGNAUX, CFPPA de Montmorillon - BP 47 - 86501 MONTMORILLON CEDEX*

*Téléphone : 05-49-91-97-20 - Mèl : christophe.vignaux@educagri.fr*

*Cette communication ne fait pas l'objet d'une intervention lors des Journées Techniques. Elle vient cependant en complément de l'intervention de Denis FRIC. Elle présente les résultats d'une expérimentation menée en 2001 en Poitou-Charentes.*

La reproduction chez les ovins est saisonnée (Ortavant et al., 1985), c'est à dire que l'on distingue deux périodes, une période d'activité sexuelle quand la durée du jour diminue et une période de repos sexuel ou anoestrus quand la durée du jour augmente.

Les éleveurs ovins cherchent à limiter voire supprimer cette période d'anoestrus. En effet, les éleveurs visent à étaler leur production et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord la répartition du troupeau en plusieurs lots, constitués d'animaux au même stade physiologique, permet un rationnement mieux équilibré, une adéquation entre les quantités d'aliments distribuées et les besoins de l'animal. De plus, lors de mise bas plus précoce dans la période hivernale, les agneaux peuvent profiter au maximum des productions fourragères. Enfin le dernier élément est le prix de vente, les cours étant généralement plus élevés en période hivernale, notamment au cours du quatrième trimestre.

Ces éléments ont soulevé une question à laquelle il me semblait intéressant de répondre.

### **Quels moyens disposent les éleveurs en agriculture biologique pour induire ou pour synchroniser l'activité sexuelle des brebis afin d'avancer la date de mise à la reproduction ?**

L'hypothèse retenue et donc le but de ce travail est de tester l'efficacité d'un produit phytothérapique (« SPECIAL LUTTE », fabriqué par le laboratoire « EUROTONIC ») pour avancer la date de mise à la reproduction de quelques semaines sur des brebis ayant subi ou non un traitement lumineux, tout en conservant les résultats de reproduction et en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Les partenaires de cette expérimentation étaient, outre le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Montmorillon, les associations de professionnels de l'agriculture biologique : Agrobio Poitou-Charentes et Vienne Agrobio, l'Alliance Pastorale et le laboratoire « EUROTONIC ».

### **1 - L'exploitation**

---

L'exploitation est située à Verruyes, dans le département des Deux-Sèvres. L'éleveur s'est installé en 1975 et a converti son exploitation en agriculture biologique en 1995. Aujourd'hui l'exploitation, de type polyculture élevage, compte 290 brebis de « pays » et 9 béliers de race Rouge de l'Ouest.

La superficie totale est de 40 hectares, parmi lesquels on trouve 33 hectares de prairies (dont 14 hectares de prairies temporaires et 19 hectares de prairies permanentes), 6,5 hectares d'un mélange de céréales (blé et orge) et de protéagineux (pois et féverole) et 0,5 hectare de betteraves fourragères.

L'alimentation du troupeau est à base d'herbe, du mélange céréales protéagineux et de betteraves au pâturage, de foin complétement par le mélange en bergerie.

Le troupeau est conduit en trois lots, les brebis sont mises à la reproduction d'août à octobre pour des mises bas de janvier à mars. Les ventes débutent en août (principalement les mâles) pour se terminer en janvier.

En ce qui concerne les résultats de reproduction pour la campagne 2000 – 2001, le taux de fertilité était de 90%, le taux de mortalité des agneaux à 13% (ce critère a été calculé au sevrage) et la productivité numérique de 1,2.

## **2 - Les animaux**

---

Cette expérimentation s'est déroulée sur une partie du troupeau. Les 100 brebis concernées par le protocole ont été désignées par la fonction « tirage au sort » du logiciel « EXCEL » parmi les 150 présentes et étaient au même stade physiologique (début de la lactation). Ensuite elles ont été réparties en quatre lots de 25 toujours par tirage au sort. Des numéros de un à cent ont été attribués et appliqués avec de la peinture sur le dos des brebis afin d'assurer un meilleur suivi des animaux tout au long du protocole. Les numéros utilisés ont été répartis de la manière suivante :

- de 1 à 25 pour les brebis subissant le traitement lumineux et consommant le produit « SPECIAL LUTTE ».
- de 26 à 50 pour les brebis subissant le traitement lumineux mais ne consommant pas le produit « SPECIAL LUTTE ».
- de 51 à 75 pour les brebis ne subissant pas le traitement lumineux et consommant le produit « SPECIAL LUTTE ».
- de 76 à 100 pour les brebis ne subissant pas le traitement lumineux et ne consommant pas le produit « SPECIAL LUTTE ».

Les femelles ont un poids vif de l'ordre de 65 kilogrammes et sont âgées de quatre à six ans.

## **3 - Le produit**

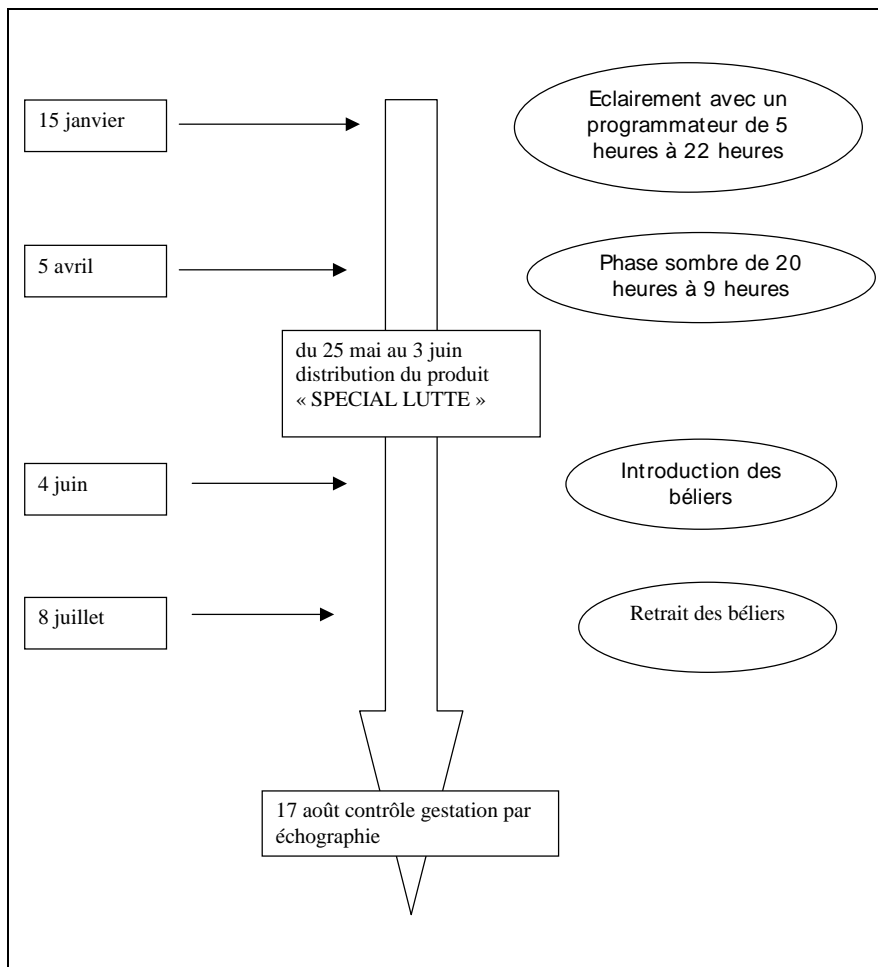
---

Le produit « SPECIAL LUTTE » est un aliment complémentaire fabriqué par le laboratoire « EUROTONIC » et destiné aux femelles ovines et caprines au moment de la période de lutte.

Il associe des sels de phosphore, de calcium et de magnésium à un ensemble de plantes apéritives et aromatiques. Les plantes utilisées dans cet aliment sont la cannelle, le fenugrec, le carvi, le fenouil, le gingembre et le poivre noir.

Ces plantes peuvent être classées en deux catégories, les plantes à visée hormonale et ayant un effet direct sur la reproduction, et les plantes ayant un effet indirect, stimulant l'appétit et favorisant l'augmentation du poids vif, ce dernier ayant une influence déterminante sur le taux d'ovulation, la fertilité et la prolificité (Picard-Hagen et al., 1996).

## 4 - Le protocole



## 5 - Les résultats

Le tableau de synthèse ci-dessous indique les résultats du protocole, le premier nombre correspond aux brebis diagnostiquées gestantes à l'échographie et le deuxième au nombre de brebis présentes dans chaque échantillon.

	avec produit	sans produit
avec photopériode	22/25	17/25
sans photopériode	0/25	1/25

Les résultats globaux de l'expérimentation montrent que le traitement lumineux a un effet significatif sur la fécondité des brebis. En effet, parmi les 50 brebis des lots 1 et 2, 39 ont été diagnostiquées gestantes, soit 78% de réussite. Par contre, en ce qui concerne les brebis n'ayant pas suivi le traitement lumineux (lots 3 et 4), seulement 2% de réussite, soit une brebis sur 50.

Cependant, pour analyser ces résultats, il faut distinguer le lot 1 du lot 2 dans la mesure où le lot 1 a consommé le produit « SPECIAL LUTTE » contrairement au lot 2. Ainsi, les pourcentages de réussites respectifs sont de 88% (22 brebis sur 25) et de 68% (17 brebis sur 25).

Il faut également signaler que les résultats du lot 1 sont supérieurs au lot 2 (plus 20%). Ceci pourrait faire penser que le produit pourrait améliorer l'effet de la photopériode. Un test de chi deux comparant les deux lots de brebis ayant subi le traitement lumineux donne une probabilité de 0,08, c'est à dire un effet non significatif au seuil de 5% mais significatif au seuil de 10%. Il pourrait donc y avoir un petit effet.

## **6 - Les perspectives**

---

Il faut toutefois noter que les conditions d'utilisation préconisées n'étaient pas réunies, en effet le laboratoire « EUROTONIC » préconise une utilisation en saison sexuelle alors que le but de ce travail était de tester ce produit en contre saison.

La mise en place d'une nouvelle étude composée de deux lots uniquement subissant un traitement lumineux est programmée pour la fin d'année 2002. Le produit « SPECIAL LUTTE » serait distribué à l'un des deux échantillons et le nombre d'animaux contenus dans chaque lot serait déterminé à partir de la présente étude. L'expérimentation serait répétée sur plusieurs exploitations afin de limiter les effets de milieu.

Lors de cette nouvelle étude, les critères à mesurer seraient :


- la mesure du taux de gestation pour confirmer (ou non) les résultats de la première étude.
- les dates de mises bas afin de mesurer un éventuel effet sur le regroupement des chaleurs.
- le nombre d'agneaux au cas où une augmentation de la prolificité pourrait justifier d'une utilisation du produit intéressante au point de vue économique.
- le temps de travail supplémentaire occasionné par la distribution du produit.

\* \* \*



Jacques CAPDEVILLE, Institut de l'Elevage, Actipole – 5, rue Hermann Frenkel – 69364 LYON Cedex 07  
Téléphone : 04 72 72 49 70 – Fax : 04 72 72 49 92 – Mail : jacques.capdeville@inst-elevage.asso.fr

Ci-dessous sont présentés les transparents ayant servi de support à l'intervention, suivis par un texte qui a servi d'introduction à une réunion de la section agriculture biologique de la CNLC, en avril 2002, sur le thème de l'attache des animaux.




Bien-être des bovins  
et conditions de logement

### Bien-être et modes de logement

#### *Peu de données pour les bovins*

- Sujet « récent » en France
  - Quelques années seulement de recherche appliquée
- Les bovins ne « sont pas dans le collimateur »
  - Hormis le cas des veaux de boucherie – Directive UE
  - Peu d'attaques ciblées
- Seuls quelques modes de logement étudiés
  - Les LOGETTES : Inst-Elevage et CA 1999-2000
    - Publication : 3R - 2000
    - Plaquette co-produite avec les CA de l'Ouest
  - L'étable entravée
    - Pas d'étude en France depuis plus de 20 ans
    - Des études à l'étranger : Canada, Suisse, Autriche ...
- Diverses interprétations du terme « bien-être »

Ethique et technique en élevage Biologique – Besançon 8-9 Octobre 2002 1



Bien-être des bovins  
et conditions de logement

### Bien-être et modes de logement

#### *De quoi parle t'on réellement?*

- Incidence d'un mode de logement sur le bien-être réel des animaux?
- Cherche t'on à justifier d'autres aspects du mode de logement?
  - Travail
    - Pénibilité, sécurité >> meilleures conditions pour l'éleveur
  - Santé
- N'est-ce pas « l'image » de l'élevage ou du produit qu'on veut promouvoir?
  - Le cas de l'étable entravée est ambigu
    - Aspects positifs (image rassurante) & aspects négatifs

Ethique et technique en élevage Biologique – Besançon 8-9 Octobre 2002 2

<p style="text-align: center;"><b>Comment évaluer le bien-être.</b> <b>Les problèmes spécifiques à l'étable entravée en Agriculture Biologique.</b></p>
---

*Ce texte a servi d'introduction à une réunion de la section agriculture biologique de la CNLC, en avril 2002, sur le thème de l'attache des animaux.*

## **Introduction**

Il n'est pas possible, à l'heure actuelle d'établir de manière scientifiquement rigoureuse de comparaisons exhaustives entre divers modes de logement et le bien-être des animaux. Plusieurs éléments d'explication à cela :

1. Les investigations sur le thème du bien-être animal sont relativement récentes, et en particulier en France, cela ne fait que quelques années qu'on se préoccupe réellement de cette question.
2. Les bovins et les ruminants en général, hormis les veaux de boucherie, n'ont pas fait jusqu'à maintenant l'objet d'attaques de la part des défenseurs des animaux. En conséquences les travaux scientifiques n'ont pas démarré en premier sur ces types d'animaux.
3. Peu de modes de logement ont fait l'objet d'investigations poussées. Pour les bovins, la stabulation libre à logettes pour VL a été travaillée (étude Institut de l'Elevage et CA 1999-2000), et on dispose maintenant de recommandations techniques actualisées en fonctions des résultats de cette étude. Les principaux enseignements ont fait l'objet d'une communication aux journées 3R en Décembre 2000. Par ailleurs, une plaquette technique co-produite avec les CA de l'Ouest a été largement diffusée et commentée dans la presse agricole. De plus un échange TK a eu lieu lors du dernier SPACE avec divers fabricants d'équipements tubulaires.
4. Le cas de l'étable entravée est différent. Personne n'a vraiment retravaillé ce sujet depuis 25 à 30 ans sauf au Canada des travaux sur l'amélioration des dispositifs d'attache et sur le type de sol. Quelques travaux marginaux en Suisse et en Autriche peuvent être cités, ils concernent la suppression du « dresse vaches électrique » engin de torture quasi inconnu en France.
5. Le terme de bien-être animal est sujet à bien des interprétations différentes et à des emplois dans divers contextes. Il est indispensable de préciser des éléments de vocabulaire ou de contenu d'un contexte pour être capable de répondre à des questions concernant le bien-être.

Il faut illustrer et rediscuter tout ou partie de ces points introductifs pour éclairer le débat.

## **1 - Relations entre modes de logement et bien-être**

### **1.1 Débat d'ordre général**

Lorsque on aborde cette question, il peut se faire que trois types de débats différents soient confondus. La question posée est-elle :

1. Quelle est l'incidence de tel ou mode de logement sur le bien-être réel de l'animal ?
2. Quelles conséquences un mode de logement choisi, au nom (ou au prétexte) du bien-être animal, a-t'il sur l'organisation du travail, sur la pénibilité de certaines tâches, sur la sécurité de l'homme ? Ces questions sont aussi souvent associées aux relations à établir avec l'ambiance générale de travail (aspects psychologiques pour l'éleveur), ambiance qui peut retentir sur les relations homme animal. Enfin lorsque le choix du mode de logement

n'intègre pas les changements de pratiques qu'il implique, en relation avec la cohérence du système d'exploitation, ce peut être la pérennité de l'exploitation qui est en jeu dans la décision technique concernant le bâtiment.

3. Parle t'on réellement du bien-être animal lorsqu'on questionne avec une entrée principale sur le mode de logement ? Ou plutôt ne place t'on pas le débat sur le plan de l'image d'un mode d'élevage auprès du grand public ? Si c'est le cas, la situation de l'étable entravée est ambiguë ; en effet l'idée même de l'entrave (le fait d'attacher les animaux) est très mal perçue par les défenseurs des animaux (diverse associations), mais pour le grand public, l'image d'animaux calmes et propres dans une étable entravée bien tenue est perçue très positivement. C'est probablement la représentation (certes simpliste et bucolique) que la majorité des français ont de l'élevage lorsqu'ils ne l'associent pas à une activité intensive et industrielle. Pour ce consommateur potentiel, l'entrave n'est pas une violence faite à l'animal alors que pour les « welfaristes » cette situation est insupportable.

## 1.2 Est-on capable de juger du bien-être des animaux ?

C'est la question de fond de ce problème. On prétend pouvoir porter un jugement de valeur sur des modes de logement sur la base de l'incidence sur le bien-être des animaux. Ceci présuppose qu'on sait parfaitement ce qu'est le bien-être, et qu'au moins dans un contexte expérimental antérieur, on a été capable d'en juger pour définir ce qui est positif pour l'animal, et ce qui au contraire dégrade son bien-être.

Malgré l'évolution récente des connaissances sur ce sujet, on est bien loin à l'heure actuelle de disposer de « certitudes » aussi fortes pour pouvoir établir des liens stricts entre modes de logement et bien-être. Il faut ajouter que la recherche même de ces liens bi-univoques est probablement un non-sens.

*Les définitions possibles du bien-être : voir Le Point Vétô vol 31 n°205 Mars 2000*

Toutes les définitions disponibles dans la bibliographie peuvent être reclassées en trois grandes catégories :

1. La première catégorie est généraliste et peut être illustrée par l'idée d'**harmonie** de l'individu et de son environnement. Cet individu est motivé pour obtenir certains éléments du milieu (alimentation, température, contact avec les congénères ...). L'harmonie (et donc le bien-être) découle pour l'animal de la satisfaction de ses besoins.
2. la deuxième catégorie regroupe toutes les définitions fondées sur l'**adaptation** des animaux. Le bien-être se définit au regard des **efforts** fournis par l'animal pour s'adapter. Il existe ainsi un continuum entre un environnement idéal et un environnement tout à fait inacceptable. On est donc dans l'incapacité du strict point de vue scientifique de définir « des seuils » au delà desquels il n'y a plus bien-être. De plus, en fonction de l'adaptation préalable de l'animal (expérience identique antérieure, potentiel génétique ...) une même situation ne nécessite pas le même effort d'adaptation pour deux animaux différents. Lorsqu'on ignore tout de ce potentiel d'adaptabilité initial, le jugement que l'on porte sur le bien-être d'un animal donné est en décalage par rapport à la situation qu'il vit réellement.
3. La troisième catégorie de définitions (plus connue du public) est fondée sur l'absence de souffrance. Le bien-être est aussi dans ce cas synonyme d'absence de peur de douleur ou de frustration. C'est un type de définition « par la négative » : on ne sait pas exactement ce qu'est le bien-être, alors on le définit par l'absence d'éléments supposés le dégrader. Il faut

noter que la souffrance dont il est question dans ce type de définition n'est pas uniquement physique, mais qu'elle peut s'apparenter à des éléments de nature « psychique ».

En fait, il ne sert à rien d'opposer ces trois types de définitions qui, en fait se complètent.

***Comment apprécier le bien-être des animaux en situation expérimentale ?*** voir Le Point Vétô vol 31 n°205 Mars 2000

Il faut se doter de moyens d'appréciation « objective », c'est à dire, au minimum évitant tout anthropomorphisme, pour juger du bien-être de façon satisfaisante. On peut ainsi qualifier des états positifs ou à l'opposé des niveaux de souffrance de l'animal dans diverses situations. Une autre démarche consiste à laisser l'animal effectuer des choix par rapport à divers environnements s'éloignant plus ou moins de « l'idéal » supposé.

L'**ergonomie** visant par l'étude des relations entre un opérateur et sa « machine » (ou les équipements qu'il utilise) à réduire les risques d'accidents, est applicable aux animaux. C'est même la base implicite de tous les travaux techniques visant à concevoir de nouveaux équipements d'élevage plus respectueux de l'animal, et en particulier de son intégrité physique. Une bonne illustration en est donnée par la conception, il y a une douzaine d'années du type de séparation de logettes dite « US » ou « Californienne ». Ne fonder l'étude du bien-être des animaux logés dans un bâtiment que sur l'ergonomie serait une erreur. En effet la surface nécessaire pour un groupe d'animaux, ne résulte pas, par exemple, de la simple somme des surfaces nécessaires pour étendre ses membres lorsqu'il est couché. Il faut aussi tenir compte du comportement de l'animal envers ses congénères et de la distance minimale en deçà de laquelle il considèrera la présence d'un autre animal comme une intrusion.

L'**évaluation des préférences** est très utilisée pour essayer de classer divers équipements (du plus favorable au bien-être de l'animal au plus mal perçu). Récemment plusieurs études en Europe (Belgique et Pays-Bas) portant sur le choix de matelas ou de tapis pour logettes (et éventuellement pour étables entravées) on été conduites sur cette base. C'est l'animal qui librement, choisit l'environnement (dans ce cas le type de revêtement de sol) qu'il préfère. On mesure les pourcentages d'animaux préférant tel ou tel type d'équipement, et par traitement statistique on en déduit un classement lorsque les écarts sont significatifs. Cette technique, au demeurant très intéressante comporte aussi ses propres limites : les animaux répondent presque toujours par un choix à court terme et sont motivés par des stimuli qui ne sont pas forcément le paramètre principal qui semble opposer les divers équipements testés. Par exemple tel matelas de logette est préféré parce que sont confort mécanique (et/ou thermique) lorsqu'il est neuf est mieux perçu que sur les produits concurrents. Ceci ne préjuge en rien du fait qu'éventuellement ce produit vieillira beaucoup plus vite que les autres, et offrira à terme un moins bon confort. Il faut donc renouveler les tests sur la durée, et c'est rarement le cas dans la plupart des études récemment réalisées. De plus, un revêtement externe de matelas de logettes constitué d'un produit poreux ayant l'aspect d'un feutre est généralement très bien perçu par la vache laitière (confort et peu de glissance). Par contre c'est très souvent un vrai « nid à bactéries » préjudiciable au maintien d'un bon niveau sanitaire (risques de mammites d'environnement accru). Ce risque, la vache ne peut pas le percevoir de sorte que les mesures de préférences, pourtant très à la mode ne peuvent pas à elles seules constituer le seul moyen pour déterminer des préconisations techniques.

La **mesure de l'inconfort**, permet d'évaluer les conséquences à plus ou moins long terme d'une situation. Elle met en jeu l'observation de réactions neuroendocriniennes (analyses complexes et coûteuses, envisageables uniquement dans un contexte expérimental) et des réactions comportementales (l'animal réagit à une menace, un inconfort, une frustration ...). Ces moyens sont très sensibles et sont en général très précoces : le laps de temps séparant la modification de

l'environnement et la réaction de l'animal peut être très court (quasi immédiat pour des critères comportementaux ou pour certaines mesures physiologiques).

D'autres critères en relation avec l'inconfort peuvent être utilisés, comme une évaluation de l'état sanitaire ou des critères de production. La santé de l'animal est un bon indicateur qui doit figurer dans toute évaluation du bien-être, mais il ne fournit malheureusement que très tardivement des informations relatives à une situation dégradée. Lorsque la santé est atteinte, il y a très longtemps que le bien-être de l'animal n'est plus assuré.

Quant aux critères de production, il est faux de croire qu'on peut s'en servir toujours de manière fiable pour qualifier le bien-être. On peut produire (et même à un très haut niveau) dans un environnement peu satisfaisant pour l'animal, en particulier probablement peu propice à une expression comportementale normale.

### **1.3 Comment juger du bien-être des animaux dans les élevages ?**

Malgré les quelques éléments de méthode présentés ci-dessus (utilisables en conditions expérimentales), il n'existe que peu ou pas d'outils reconnus pour apprécier globalement le bien-être des animaux dans leurs élevages. Sur la base de quelques expérimentations en particulier pour des élevages intensifs conduits avec de très fortes densités, certains chercheurs étrangers ont pensé pouvoir juger du bien-être par l'examen des conditions de logement. Autant dans ces conditions extrêmes bien particulières le lien entre conditions de logement et la probabilité de la dégradation du bien-être peut, semble t'il être établi, autant en conditions d'élevage moins « concentrationnaire » (c'est le cas de la grande majorité des ruminants), l'évaluation des risques est très difficile, et il n'existe que très rarement de lien fort entre le non respect de recommandations techniques (en particulier dimensionnelles) et l'état effectif de bien-être. Il faut, en outre considérer la place essentielle de l'éleveur dans l'environnement offert aux animaux. Par ses interventions sur le bâtiment (ventilation, paillage, curage) mais aussi sur les animaux (observation précoce des pathologies, soins aux animaux, attitude générale de contact avec l'animal) l'éleveur peut tirer un parti très différent d'un même bâtiment.

C'est pourquoi les outils connus sous le nom d'index TGI (TierGerechtheitsIndex) en Allemagne (TGI 200) comme en Autriche (TGI 35) fondés presque exclusivement sur l'observation des conditions de logement, ne peuvent prétendre évaluer le bien-être des animaux. De plus, il faut noter que leur principe est la comparaison d'éléments dimensionnels à des « normes » de logement, normes qui bizarrement sont différentes d'un pays à un autre pour une même catégorie d'animaux. Ces outils tombent dans un autre écueil méthodologique de taille : l'échelle de valeur utilisée pour les différents critères est une échelle simple linéaire (tous les crans sont équidistants) ce qui signifie qu'un « bien » compense un « mal », et c'est d'autant plus grave que l'évaluation finale est une note unique de bien-être obtenue par addition des différentes notes obtenues pour les divers critères, ces notes ayant toutes le même poids dans le jugement. Cela signifie, par exemple qu'un animal ayant une blessure grave (à la condition que ce critère fasse partie de l'évaluation, ce qui n'est pas le cas généralement) peut avoir une appréciation globale positive, à très positive si la dimension de son couchage respecte la « norme » et s'il sort hors de l'étable le nombre d'heures recommandées tous les jours ou toutes les semaines. Ces éléments, partiellement positif ne lui font certainement pas « oublier » la souffrance liée à sa blessure.

Pour pallier ces manques méthodologiques l'Institut de l'Elevage et l'Inra (Theix) ont mis au point en 1999 un premier « prototype » d'outil d'évaluation du bien-être s'appuyant sur le respect des besoins des animaux, conformément à la définition du bien-être proposée par le F.A.W.C et dite des « Five Freedoms ». Cette définition très utilisée, en particulier dans les pays anglo-saxons a le mérite d'un énoncé simple mais est, elle aussi très discutable quant au fond, car ces libertés

fondamentales ne sont pas indépendantes. Néanmoins, elle met l'accent, et c'est essentiel sur le fait que le bien-être ne peut pas se résumer à une notion simple, mais qu'il faut obligatoirement en considérer simultanément plusieurs aspects. Au minimum ce sont cinq appréciations correspondant à ces cinq libertés qu'il faut porter, et on peut même facilement prouver que c'est insuffisant, puisque par exemple la première liberté a l'énoncé suivant : « Absence de stress physique et climatique ». Pour qualifier cet aspect du bien-être on voit qu'on va devoir examiner d'abord le bien-être physique, puis séparément le bien-être climatique. La question qui se pose ensuite est de savoir comment « agglomérer » ces deux appréciations pour en tirer une appréciation unique. La solution qui vient naturellement à l'esprit est de fixer un poids différent à chacune des deux appréciations unitaires, mais la question qui reste à ce jour entière est quel poids attribuer, et pourquoi. De plus cela revient même avec la précaution de ces poids à chercher à compenser un « mal » par un « bien », ce qui n'a peut être pas de sens, et qui est âprement discuté au niveau de la communauté scientifique internationale.

Il est sans doute préférable pour porter un jugement global et même pour prendre une décision qui pourrait être de nature administrative (acceptation ou rejet d'un élevage par rapport à un cadre établi), de conserver plusieurs appréciations et de classer l'élevage par l'examen de son « profil de bien-être » et non par sa « note de bien-être ». Les conditions d'acceptation ou de refus pourraient porter non pas sur la seule moyenne de ce profil (notion strictement équivalente à celle d'une note) mais sur l'examen des pics et des creux du profil, en regard de règles pré-établies. Ces règles pourraient par exemple permettre de rejeter une exploitation dont la moyenne est satisfaisante, mais dont l'une des composantes du bien-être est inacceptable.

Enfin si l'objectif est de juger réellement du bien-être des animaux, il est manifeste que peu de critères concerneront les conditions de logement (même s'il est très aisé de les mesurer) et que la majorité devront correspondre à des observations faites directement sur les animaux, ce qui est généralement (mais pas toujours) plus long et un peu plus difficile. L'examen de tels critères pourra nécessiter une formation préalable de celui qui aura à juger de la situation de l'élevage. Il ne faut cependant pas exclure complètement que quelques critères de logement puissent être intégrés à un jugement global du bien-être, dans le cas où aucun critère d'observation directe n'est disponible dans de bonnes conditions, et si au préalable, des travaux expérimentaux ont montré un lien fort entre ce paramètre de logement et un aspect du bien-être des animaux.

## **2 - Le cahier des charges en agriculture biologique & l'étable entravée**

---

Il est manifeste que ce cahier des charges a été élaboré pour satisfaire la demande des groupes de pression défenseurs des animaux, et considérant que le principe même de l'attache est inacceptable. C'est sans doute le cas si l'attache devait être pratiquée en stabulation permanente ou pour une durée d'hivernage très longue, mais cela mériterait d'être sérieusement évalué dans des systèmes d'élevage dans lesquels on n'a recours à l'attache des animaux en étable que pour des périodes assez courtes de quelques semaines (à quelques mois ?). Aucune comparaison véritable n'a jamais été faite entre des animaux conduits en stabulation libre et en stabulation entravée (dans les deux cas optimisées) en termes de bien-être. Une telle comparaison n'est d'ailleurs pas simple à faire, puisque dans des milieux de vie aussi différents, les critères dont on pourrait disposer pour apprécier le bien-être ne sont pas tous les mêmes. Un certain nombre de ces critères sont malheureusement liés au système de logement lui-même. Néanmoins, on peut penser qu'il existe un « cœur de diagnostic » commun à divers systèmes et qui permette de comparer. De plus on pourrait peut être établir avec l'aide de scientifiques (INRA ...) des équivalences entre critères afin de compléter le champ d'application de la comparaison.

Au terme de tels travaux, je suis persuadé qu'on aboutirait à des jugements très nuancés distinguant non pas des systèmes de logement à retenir et d'autres à proscrire (ou des équipements au sein des

systèmes de logement), mais plutôt un mode d'emploi de chaque système de logement qui soit au bénéfice du bien-être des animaux.

La condamnation pure et simple de l'étable entravée est déraisonnable, mais sa défense à tout prix l'est tout autant.

En raison de ces considérations, un cahier des charges portant sur les conditions de logement, avec des règles ou des interdits sous forme de recettes correspond à une volonté de « normaliser » une image, mais ne conduit pas nécessairement à une amélioration du bien-être des animaux.

Concernant l'étable entravée, il faut se demander si sa condamnation en tant que système est inéluctable ou pas. S'il existe une marge de manœuvre pour espérer conserver, voire créer des étables entravées, il faudrait déterminer quelles sont les voies d'amélioration qui pourraient rendre ce système acceptable aux yeux de ceux qui actuellement le condamnent.

On peut identifier trois axes de progrès possibles :

1. déterminer quels sont les systèmes d'élevage et les systèmes d'exploitation dans lesquels l'étable entravée s'insère de manière cohérente avec le bien-être des animaux, mais aussi avec le maintien, voire l'amélioration des conditions de travail de l'éleveur. Il faudrait sans doute aussi faire ressortir le rôle important, voire essentiel de ce mode de logement dans l'acte de domestication des animaux, domestication qui est indispensable pour effectuer un travail en sécurité, mais aussi pour permettre un partage de l'espace rural entre éleveurs et non éleveurs, sans risques physiques pour ces derniers se trouvant confrontés à des animaux en pâtures.
2. il est indispensable pour que l'étable entravée retrouve ses lettres de noblesse qu'un « mode d'emploi » soit précisé. Il a déjà été dit qu'un mode de logement n'est ni bon ni mauvais en lui-même, mais que l'éleveur par ses pratiques et son attitude a une grande influence sur le résultat. Il faut donc diffuser des références et surtout du savoir faire et du « savoir être » pour que les éleveurs sachent valoriser leur bâtiment au mieux des besoins des animaux.
3. en parallèle à ces éléments généraux, il est manifeste qu'il faut aussi travailler sur l'amélioration des équipements utilisés au contact des animaux. En effet, si des recommandations techniques en matière de logement et d'équipement ne garantissent pas le bien-être des animaux, ce sont tout de même des éléments qui concourent à réaliser l'environnement de l'animal, et des améliorations sont sans doute possibles. Il n'y a aucune raison de ne pas en faire bénéficier les animaux. De tels travaux ont été initiés en particulier au Canada. Ils portent sur le type d'attache et le type de revêtement de sol. Il est très difficile à ce jour d'indiquer quel est le type d'attache qu'il faut préconiser, et ceci pour les raisons suivantes :
  - un type d'attache comme l'attache Américaine, qu'on pouvait juger très négativement en raison de sa très grande rigidité dans tous les plans, a récemment évolué et permet aujourd'hui à l'animal d'effectuer d'amples mouvements dans de nombreuses directions, sans risque de blessure tout en le positionnant correctement par rapport à son aire de couchage. On aboutit maintenant à un jugement beaucoup plus nuancé, voire assez positif.
  - l'attache Canadienne a souvent été présentée comme la plus performante en raison de la grande liberté de mouvement qu'elle donne à l'animal. Cet argument est réel, mais il ne faut pas sous-estimer d'autres contraintes liées à ce type d'attache, contraintes que d'autres types ne présentent pas. Bien qu'il soit possible d'effectuer une action de « détache » collective des animaux, on ne peut pas les attacher collectivement alors que l'attache américaine, par exemple le permet. Ceci est source de risque physique pour l'éleveur car cette opération d'attache individuelle est assez malaisée avec l'attache canadienne. De plus, ce type d'attache impose de laisser en

permanence un collier à l'animal, collier comportant un petit bout de chaîne avec quelques maillons. Autant en vaches laitières en grandes zones d'élevage, étant donné le recours systématique à la clôture électrique pour gérer le pâturage, la présence de cette chaîne ne présente pas de risque particulier (sauf présence de broussailles dans les zones de pâturage), autant dans d'autres zones ou en élevage allaitant le risque d'accident liée à cette chaîne est très élevé. En effet dans de tels systèmes d'élevage, le seul mode de clôture retenu à ce jour est le fil de fer barbelé et la chaîne peut s'y coincer avec de graves risques de blessure pour l'animal. Le bien-être de la vache dans l'étable, s'oppose dans ce cas, à son propre bien-être au pâturage.

### **Des solutions de remplacement ?**

Si malheureusement sous l'influence de groupes de pressions ayant une approche anthropomorphique du logement des animaux, on aboutissait à la condamnation de l'étable entravée, il faudrait être en mesure de proposer des solutions palliatives. Il est illusoire de croire qu'on pourra trouver des modes de logement en stabulation libre conservant tous les avantages de la stabulation entravée et ceux de la stabulation libre. On sait déjà depuis longtemps proposer des étables (logettes-auges) ne prenant pas plus de surface (ou presque) qu'une étable entravée, mais le comportement des animaux n'y est pas très satisfaisant en particulier le comportement alimentaire. Les aspects sanitaires y sont souvent difficiles à maîtriser ce qui est un aspect négatif par rapport au bien-être des vaches.

Le travail de réflexion devra être repris et intensifié, mais il ne faudrait pas que cela se fasse au détriment de la nécessaire réflexion pour que l'étable entravée améliorée retrouve une place de choix parmi les modes de logements de qualité.

\* \* \*



*Dr Bruno Giboudeau, vétérinaire, membre de l'association Symphytum, 6, Petite Place – 39600 ARBOIS  
Téléphone : 03 84 66 13 17 – Mail : giboudeau@obsalim.com*

Le concept de bien-être animal est ambigu dans notre société.

Pour le technicien, le discours sur le bien-être est organisé autour des performances zootechniques ; pour le vétérinaire, c'est l'approche santé-maladie ; pour le consommateur une idéalisation du travail de l'éleveur gérant et responsable de ce que devrait être la vie d'un frère animal. Ces discours sont tous fortement entachés de la représentation que chacun se fait de son propre bien-être.

L'éleveur vit au quotidien de ses animaux et se trouve en permanence confronté à de nouvelles techniques. Il a en charge les besoins de ses animaux et leur adaptation à ses techniques.

Le bien-être d'un individu est sa situation par rapport aux efforts qu'il fait pour s'adapter ou surmonter les difficultés de son environnement. S'il y a diminution de l'état d'adaptation, l'animal subit des stress et son niveau de bien-être diminue. Le stress étant défini comme une perturbation des capacités d'adaptation.

Les critères d'évaluation du bien-être comme ceux du stress reposent sur des indicateurs d'adaptation. Ces indicateurs d'adaptation ne peuvent se réduire aux performances zootechniques comme le voudrait une rationalité agricole dominante mais doivent, pour être globaux et efficaces, être élargis au discours « santé-maladie » et à l'observation du comportement et des niveaux de conscience de l'animal.

Ces indicateurs ne sauraient non plus être réduits par des approches quantitatives, le concept est trop large et recouvre à la fois de la biologie et des sciences humaines. Des observations rigoureuses permettent d'échapper à un anthropomorphisme déviant.

Chez les ruminants, une grille de lecture de quelques indicateurs peut permettre d'objectiver le niveau de bien-être du troupeau.

Les besoins de l'animal d'élevage y sont organisés autour de 2 secteurs :

- des besoins physiologiques (alimentation, logement, reproduction, hygiène corporelle, ...)
- des besoins sociaux et affectifs (attachement, reconnaissance, communication).

Le cahier des charges AB reconnaît les limites d'adaptation des animaux aux techniques d'élevage et propose aux éleveurs un cadre de protection.

La santé (bien-être, équilibre et résistance) est à ce prix pour nos animaux d'élevage et les consommateurs.

L'éleveur qui sait lire et se laisser guider par le bien-être de ses animaux peut sans difficulté se positionner face aux techniques d'élevage et utiliser toutes les ressources d'adaptation de ses animaux pour une production de qualité. Il doit échapper aux pièges des visions réductrices de la pensée dominante en agriculture :

- vision économiste : animal réduit à sa production (litrage de lait, nombre de portées,...) ;
- vision technocratique : animal réduit à ses besoins physiologiques ;

- vision médicale : animal réduit à des normes sanitaires.

Une approche globale saisira les ruminants et chaque espèce domestiquée comme des êtres sociaux conditionnés par une longue histoire naturelle pour vivre en groupe aux côtés de l'homme dans un espace suffisant et adapté.

Le plaisir du travail est aussi une conséquence de cette approche.

\* \* \*

## L'APPROCHE GLOBALE DU TROUPEAU

Dr Pierre FROMENT, vétérinaire, membre de l'association Symphytum, 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS  
Téléphone : 04 75 58 10 49 – Fax : 04 75 58 12 94

Je considère que l'organisme vivant qui nous concerne est une globalité, dont l'une des deux composantes exerce une succession de rétroactions permanentes sur l'autre.

Cette globalité intègre :

- les différentes espèces,
- la ou les races en question,
- le sol ,
- la nature de la flore,
- sa diversité ou sa détérioration.

\* \* \*

L'observateur extérieur qu'est le vétérinaire, homéopathe ou non considèrera :

- l'éleveur comme le miroir de son troupeau,
- le troupeau comme le miroir de l'éleveur.

L'éleveur, tout en vivant de son troupeau doit favoriser l'expression de sa liberté, de son bien être et de sa cohérence vitale(celle des animaux).

Toute entrave à cette expression doit être formalisée par des « mots », à défaut de devenir des « maux ».

EN CLAIR :

- COMMENT S'EXPRIMENT LES ANIMAUX?
- QU'ONT ILS A NOUS DIRE?
- QUE SIGNIFIENT LEURS MOTS? MAUX?
- SOMMES NOUS PRETS A LES ENTENDRE?
- A SIGNIFIER OU EXPLICITER LEURS SOUFFRANCES?

Les mots pour le dire sont ils réellement leurs maux?

Le mal à dire exprime-t-il la maladie?

\* \* \*

### EXEMPLE DU PARASITISME RECURRENT.

A t on idée qu'il s'agit du reflet d'une attitude de spoliation? De la part de qui?

Le remède prescrit doit agir sur les quatre niveaux : niveau organique, niveau émotionnel, niveau psychique et niveau symbolique.

***Exemple : troupeau de vaches laitières ; diarrhées de veaux de dix à quinze jours.***

Diagnostic : coronavirus et cryptosporidiose.

Description clinique : veau choqué et ballonné, courbé en deux ; animal assoiffé. Cas pires en automne et au printemps ; le veau se plie en deux bien qu'il ait une dilatation stomacale ; la moindre quantité de lait aggrave et la diarrhée et le ballonnement. Selles glaireuses et gélatineuses ou piquetées de sang. Veaux extrêmement irritables.

Et l'éleveur ? Facilement vexable, très irritable et sûr de son droit. Sensible de se que son droit soit respecté. Il défend sa place dans ses relations avec autrui, son individualité, ce qu'il est. Sans conscience de son devoir, il ne voit que ses droits.

Le remède : COLOCYNTHIS 30 CH distribué à tous les animaux a pour effet d'enrayer toutes les diarrhées durant l'hiver suivant. L'éleveur et l'éleveuse deviennent plus souples, plus respectueux au point de me demander conseils, de les solliciter et de les mettre en oeuvre.

Le remède prescrit sur les quatre niveaux permet de lever des barrages, des inhibitions au niveau du dialogue.

Morale de l'histoire: MISE EN GARDE POUR LE PARASITISME.

Toute prescription globale à visée de recette contre un parasitisme sans réflexion globale ne fera rien de mieux si en fonction de la similitude elle ne répond pas à la problématique de l'élevage sur les quatre niveaux cités : niveau organique, niveau émotionnel, niveau psychique et niveau symbolique.

EN CLAIR , UNE RECETTE RISQUE FORT D'ETRE DE LA MAUVAISE CUISINE.

\* \* \*

### **Plan de l'intervention** :

*Résumé* - L'approche globale du troupeau :

- de la cohésion à la cohérence
- de l'incohésion à l'incohérence
- de celle du troupeau à celle de l'éleveur et réciproquement
- que définit-on par troupeau ?

1 – Quelques indicateurs ou critères d'appréciation

- 1.1 Le tour de la ferme et l'aspect des bâtiments
- 1.2 L'homogénéité et la stabilité du troupeau
- 1.3 Examen des défauts d'homogénéité

2 – La relation à l'éleveur, à l'éleveuse

3 – La répétition d'incidents aigus

- 3.1 Y-a-t-il maîtrise des facteurs d'élevage ou environnementaux ?
- 3.2 La répétition d'accidents de santé aigus.

\* \* \*

## **GESTION DU PARASITISME HELMINTHIQUE DES RUMINANTS : SAVOIR ET PREVOIR POUR REDUIRE LES INTERVENTIONS**

*Jacques CABARET, INRA PAP, 37380 Nouzilly  
Téléphone : 02 47 42 77 68, fax : 02 47 42 77 74, mail : cabaret@tours.inra.fr*

### **Parasitisme et éthique**

Le parasitisme helminthique est une donnée permanente de l'élevage des ruminants (Thamsborg, Roepstorff, Larsen, 1999). L'utilisation d'anthelminthiques reste le moyen le plus utilisé en élevage conventionnel pour contrôler les infestation par les helminthes. Ce n'est évidemment pas le cas en élevage biologique qui doit s'appuyer sur un ensemble de pratiques pour lutter contre les effets du parasitisme helminthique. La gestion du parasitisme au sein de l'élevage biologique est une nécessité économique (Cabaret, Mage, Bouilhol, 2002) mais également éthique.

Si l'on reprend les règles proposées par l'IFOAM en 1998, j'en retiens trois qui s'intègrent dans la gestion du parasitisme :

- 1) créer un équilibre entre les productions animales et végétales (gestion du parasitisme par l'utilisation des parcelles),
- 2) donner aux animaux de rente des conditions qui correspondent à leurs besoins (consommation d'herbe) et à leur bien-être (ne pas pâtir des infestations parasitaires),
- 3) minimiser toutes les formes de pollution de l'environnement (usage modéré des antiparasitaires, tant naturels que synthétiques).

### **La gestion du parasitisme : une démarche intégrée hautement technique**

La gestion du parasitisme est un acte technique qui s'inscrit dans une démarche globale d'exploitation. Les connaissances techniques sont encore fragmentaires et une évaluation objective (cela réussit ou non) et éthique (l'animal souffre-t-il ou non de ce parasitisme) est bien nécessaire. En effet, l'évaluation individuelle de l'exploitant agricole est difficile en ce qui concerne le parasitisme. Elle est très déficiente comme le montre une étude en élevage conventionnel caprins de la région Centre (Cabaret, Anjorand, Leclerc, 1986) : il n'y avait aucune relation entre l'évaluation du parasitisme (intensité et type) par l'éleveur et le laboratoire. Les éleveurs (50 élevages) annonçaient la grande douve comme un pathogène majeur dans leurs conditions, bien qu'aucun n'en soit affecté dans la région. A l'inverse les nématodes parasites pulmonaires étaient considérés comme sans importance, alors que les résultats des analyses de laboratoires infirmaient cette évaluation. Il y a donc un problème réel d'évaluation au niveau de la ferme pour ce type de pathologie, une difficulté dans la communication et l'appréciation des examens de laboratoires, qu'il s'agisse d'élevage conventionnel ou biologique. Il y a également un déficit d'appréciation des pratiques d'élevage qui concourent à l'établissement du parasitisme ou à sa prévention.

**Ce sont des analyses de pratiques d'éleveurs, évaluées sur leur réussite technique et éthique qui pourront apporter des éléments valant d'être proposées.**

De même, **des structures expérimentales "biologiques", qui apporteront une dimension systémique à la recherche, sont nécessaires.** Elles sont rares : présentes en Allemagne, Danemark, Suède et Suisse, elles n'ont vues le jour que récemment en France, à l'INRA, dans le cadre d'élevages ovins allaitants en zone de montagne.

Il y a un décalage parfois important entre les pratiques et leurs justifications (Cabaret, 2003). Cela ne veut pas toujours dire que les pratiques soient inefficaces si leur justifications énoncées sont erronées. Pour un même fond de justifications biologiques, des gestions de bonne ou de mauvaise qualité en terme de pathologie parasitaire sont construites (Cabaret, Mage, Bouilhol, 2002). Le travail des chercheurs et des techniciens sera de proposer des schémas d'itinéraires techniques individualisés, acceptables au plan du cahiers des charges et des informations techniques disponibles.

La démarche de gestion s'inscrit dans le temps : il faut éviter que les ruminants s'infestent trop et s'ils s'infestent, que faire dans un contexte d'urgence. Enfin, peut-on avoir une stratégie de gestion afin d'éviter les accidents individuels ? J'appelle ces étapes : **gérer avant, pendant, et après.**

### 1) *Gérer avant ...*

#### Gestion des pâturages

La gestion des pâturages est classiquement évoquée, mais elle est finalement peu appliquée. La gestion des parcelles de pâture avec des semis, des fertilisations ou des pratiques culturales n'a pas souvent été réellement évaluée. Les semis de certaines plantes contenant des tannins (Lotiers divers) ont été préconisés en Australie (Niezen, Charleston, Hodgson, MacKay, 1996) et aux Feroe (2002) avec des résultats modestes ou nuls. Les prairies semées n'amènent pas une diversité parasitaire aussi importante que les prairies naturelles (Gasnier, Cabaret, Chartier, Reche, 1997), ce qui semblent être défavorable en termes de contrôle. Le rôle des rotations n'est pas totalement évident, et ne permet pas une prévention réelle du risque parasitaire en conditions tempérées. Il n'en reste pas moins que les parcelles ou zones proches de la ferme, qui servent de "reposoir-attente" pour les ruminants, constituent des zones à risque, en particulier pour les jeunes bovins (Coles, 2002). Les parcs d'exercice pour les élevages caprins ont la même fonction négative.

L'utilisation des parcelles pour faire des réserves fourragères (ensilage, enrubanné, ou foin) est un moyen de gérer le parasitisme. En France, ces opérations ont lieu en mai, juin ou juillet, respectivement. Cela revient à utiliser des pâturages pour lesquels les repos d'hiver ont été additionnés d'une absence de contamination parasitaire pendant plusieurs mois. Pour de l'enrubanné récolté en juin, nous avons un fourrage totalement indemne de strongles parasites s'il est consommé en automne (absence d'infestation sur 40 agneaux nourris pendant un mois avec ce fourrage): les parcelles de récolte étaient très contaminées l'automne précédent avec des infestations massives d'agneaux de parfois 120.000 strongles par agneau (données INRA Nouzilly). Ce type d'intervention est particulièrement intéressant dans des situations qualifiées de désespérées (strongles résistants aux traitements, risque très élevé), mais suppose l'existence de réserves de parcelles disponibles pour les animaux.

L'utilisation conjointe ou successive par des espèces d'herbivores différentes est aussi préconisée. Les essais conduits en Australie, pour une conduite biologique, ont montré une maîtrise intéressante du parasitisme avec la combinaison ovin-bovin (Niezen, Charleston, Hodgson, MacKay, 1996). Ces essais n'ont pas été conduits durant de nombreuses années et une évaluation sur une longue durée est nécessaire. Notre expérience en chèvres laitières nous a montré que dans certaines situations au long terme, un des parasites de bovins (*Ostertagia ostertagi*) peut devenir un pathogène important pour les caprins. De même, un nématode, *Trichostrongylus axei*, est parasite des ovins, bovins, caprins et équins. Le pâturage alterné ou mixte des ruminants et des équins pourra être une source de développement de ce parasite. Les études précises sur des pâturages mixtes ou alternés sont nécessaires avant de les préconiser sur le terrain, pour de longues périodes.

## Gestion des ressources thérapeutiques

Le choix des produits/actions thérapeutiques est difficile et une synthèse récente en fait état (Cabaret, Bouilhol, Mage, 2002). Le recours aux produits d'origine naturelle n'est pas limité dans le cadre du REPAB-F qui fixe les règles de l'agriculture biologique en France. Ces produits ne sont pourtant pas sans danger (Cabaret 1986), et je pense que la même attention au devenir des produits bruts ou dérivés dans le lait, la viande et l'environnement, doit être observée. Ce n'est pas encore le cas, mais il est attendu que des précautions à l'emploi des produits naturels, originaires de plantes en majorité, seront imposées et sont souhaitables, dans le cadre de l'éthique.

En effet, les préparations proposées sont nombreuses, ne sont considérées que comme des aides à la santé des animaux, ce qui les exclue anormalement du lourd parcours des autorisations de mise sur le marché (AMM). Quid de l'efficacité ou de la dangerosité pour l'animal, le consommateur ou l'environnement ? Ces pratiques sont presque tolérables lorsque leur utilisation est anecdotique : ce n'est pas le cas, et ce le sera d'autant moins que des agricultures dites naturelles occuperont une part importante du marché.

Parmi les thérapeutiques recevables, l'homéopathie ne présente pas de problèmes de résidus en raison des faibles doses proposées : elle peut par contre difficilement mettre en avant des efficacités vérifiées (Cabaret 1996), en raison du système thérapeutique utilisé (guérir par le *similium* pour chaque individu). Elle peut également mettre en défaut le praticien en regard de l'éthique : le traitement proposé est-il efficace ? et comment l'apprécier ? et ne sommes nous pas dans le cas où notre action thérapeutique est inexistante et donc condamnable dans le cadre du bien être animal ?

Les scientifiques n'ont pas de bonnes méthodes de validation de telles démarches thérapeutiques, et les organismes de certification des Etats-Unis ont pris une position forte vis à vis des alternatives thérapeutiques : elles doivent faire la preuve de leur efficacité, sinon la ferme peut être déclassée hors du champ agrobiologique, si l'alternative n'a pas fait la preuve de son efficacité pour traiter les animaux en souffrance. Cette attitude est en complète cohérence avec les objectifs des défenseurs des droits des animaux, qu'ils soient de rente ou non. Un immense chantier de réflexion et d'expérimentation est ouvert pour le domaine de l'action thérapeutique en agriculture biologique. Il concerne les firmes distributrices de produits dits naturels (comment réaliser un AMM dans les conditions étroites du marché ?), et les structures d'évaluation officielle (qui va valider des "aides" à la thérapeutique parasitaire) ?

Cette difficulté d'évaluation des impacts divers de la thérapeutique n'est pas indifférente sur la conduite des élevages biologique et sur leur réussite économique. Benoit et Laignel (2002) ont montré que certains maximisent ces dépenses de santé pour leur animaux (tant liés aux traitements synthétiques qu'alternatifs) : le conventionnel dépense 6 € /brebis alors que certains élevage biologiques (2/6) atteignent des valeurs de 21 €brebis, en partie pour des raisons d'utilisation des traitements synthétiques autorisés par le cahier des charges, auxquels sont rajoutés tous ceux qui recourent aux substances dites naturelles.

La gestion des ressources thérapeutiques est donc un élément essentiel à considérer en élevage biologique. C'est sans doute un des points qui sera à étudier dans un avenir proche, hors des pressions du monde commercial, dans un consensus d'évaluation scientifique, en accord avec les besoins des producteurs, des consommateurs et des écologues.

## 2) Gérer pendant ...

Les accidents pathologiques ne sont pas rares. Il faut alors réagir, et la technicité est importante. Le repérage des individus atteints n'est pas toujours simple, la nature de leur affection n'est pas non plus évidente.

### Qui est malade?

Pour les nématodes, les indicateurs sont : les gains de poids médiocres, des examens parasitaires indiquant des infestations fortes, des accès diarrhéiques, une anémie dans certains cas (parasitisme par le nématode *Haemonchus contortus*). Les gains de poids sont un indicateur qui recouvre de nombreuses pathologies ou mauvaises conduite d'élevage. Il peut être associé de façon efficace à des examens parasitologiques.

Ainsi des examens de matières fécales et un suivi des gains de poids a permis de réduire considérablement les traitements anthelminthiques des bovins en Argentine tempérée (Costa, Mejia, Martinez, Cabaret, 1989). Un suivi fondé sur la faiblesse de l'hématocrite, le Famacha, signe d'une anémie, a conduit Van Wyk et Bath (2002) à proposer un système fondé sur l'anémie évaluée par l'aspect de la muqueuse oculaire. Dans des conditions méditerranéennes à tropicales de l'Afrique du Sud, seuls 10% des agneaux ont nécessité plus d'un traitement, alors que dans les conditions habituelles cinq traitements auraient été mis en route. Nous avons beaucoup à apprendre en France pour ces techniques raisonnées.

Les expériences menées en élevage allaitant ovin montrent que des indicateurs comme l'indice de diarrhée sont disponibles (Cabaret et al. ...). Les diarrhées sont fréquentes en avril et septembre, au cours des trois années d'étude. Elles sont peu répétables à l'échelle mensuelle (répétabilité de l'ordre de 0.05). Le mois d'avril correspond à la mise à l'herbe. Il correspond également aux fortes excréctions d'ookystes de coccidies. Ce premier pic de diarrhée est lié aux coccidies. Les différentes espèces dans les lots ont été déterminées : *Eimeria ovinoidealis* (une espèce pathogène) représente 34% (élevage biologique) et 52% (élevage conventionnel) à Orcival en montagne, 19% (élevage biologique) et 11% (élevage biologique dit accéléré avec deux agnelages en deux ans) à Redon en moyenne montagne. *Eimeria ovina* présente les proportions suivantes (30, 20, 64 et 50%) dans les mêmes lots. Orcival (Bio) présente les plus fortes prévalence de diarrhées, ainsi que le système accéléré de Redon. Bien que les coccidies soient l'agent pathogène associé, les deux espèces ne semblent pas déterminer la gravité de la réaction des agneaux. Le second pic de coccidies ne correspond pas à des diarrhées (juin). Le troisième pic de diarrhée en septembre correspond aux infestations par les strongles et *Nematodirus*. A la période de juin à septembre, les diarrhées ont été associées à des infestations fortes par les strongles, *Nematodirus*, et *Strongyloides* ( $r_s$  0.48 à 0.24  $p < 0.05$ ).

Les indicateurs permettent de construire des pratiques de réponse au parasitisme. Les symptômes de diarrhée sont un indicateur facile, utilisable par l'éleveur, pour organiser les traitements nécessaires.

### De quoi ?

Les indicateurs ou les gains de poids ne sont pas univoques. Ainsi les indicateurs de diarrhée chez les agneaux peuvent recouvrir d'abord des infections coccidiennes (avril-mai), des sevrages définitifs (juin), ou des infestations par des strongles (juillet-août) (cas des agneaux en zone de moyenne montagne). Le diagnostic est une nécessité, pour conduire un élevage, en particulier biologique. Le choix des molécules de synthèse ou des traitements phytothérapeutiques dépendra évidemment de la faune parasitaire qui pose problème. Il n'y a pas de traitement dit "polyvalent" pour les helminthes. Même pour les strongles, le genre en cause amènera des choix thérapeutiques différents.



### 3) Gérer après ...

Les mesures hygiéniques sont essentielles, mais ne suffisent pas toujours. Il faudra admettre de recourir à l'arsenal thérapeutique, non plus pour soigner les animaux malades (préoccupation éthique indispensable), mais pour éviter l'apparition de problèmes parasitaires importants (donc de souffrance animale), en admettant que des traitements puissent être proposés à titre préventif (en contradiction avec le cahier des charges).

Les solutions acceptables sont très rares face à ces contraintes entre l'optique biologique et les exigences de l'éthique. Les traitements sélectifs portant sur des groupes à risque identifiés sont une alternative qui paraît intéressante; elle a été développée en particulier chez les caprins par Hoste, Chartier, Le Frileux (2002).

#### Traitements sélectifs

Les évaluations sont assez rares et nous ne disposons en France que de celles réalisées en chèvres laitières (Hoste, Chartier, Le Frileux, 2002). Les animaux à risque sont les primipares et les chèvres à production laitière élevée. Les traitements sélectifs sur ces catégories, menés dans 16 fermes, ont montré que la réduction des traitements anti-parasitaires de synthèse n'a pas abouti à des réductions des productions, en comparaison avec des fermes utilisant des traitements systématiques. Ces programmes utilisés en élevage "raisonné" pourraient éventuellement être utilisés dans les élevages biologiques.

Les traitements sélectifs peuvent cibler les animaux à traiter mais également les périodes les plus nécessaires pour les traitements. Le choix des traitements sur l'ensemble d'un groupe d'animaux a été étudié chez les bovins viande en Argentine tempérée. Des décisions de traitement fondées sur l'évolution des gains de poids et les résultats relatifs à l'infestation par l'excrétion des œufs de strongle dans les matières fécales permettent de réduire largement de moitié les traitements de synthèse pour des résultats zootechniques équivalents (Costa, Mejia, Martinez, Cabaret, 1989). Il faut noter que ces résultats ont été acquis dans le cadre d'une pratique vétérinaire privée, et ont été confrontés aux réalités économiques (dépenses de diagnostic versus gains dus à la moindre utilisation des traitements de synthèse).

Les méthodes proposées dans le cadre d'une agriculture économe ne satisfont pas complètement les agrobiologistes. L'aspect préventif (négatif selon le cahier des charges) est à évaluer en terme d'éthique (moindre parasitisme des animaux).

#### Conclusions

La gestion du parasitisme est une opération technique. Des dispositifs hygiéniques (gestion des parcelles, etc) sont exigeants mais disponibles. Des dispositifs préventifs ou curatifs existent aussi. Ces derniers sont plus ou moins acceptables en agriculture biologique. La notion de savoir, (quel parasite, quand, quelle pathogénicité) est admise facilement. La notion de prévoir est forte en agriculture biologique (une prévention hygiénique pour ne pas avoir à utiliser les anti-parasitaires de synthèse). Il ressort de plusieurs études que la prévision et le contrôle en agriculture biologique ont leurs échecs, au moins dans certaines fermes. On peut concevoir que le concept d'utilisation réduite de molécules de synthèse (réellement efficaces pour restaurer la santé des animaux) puisse alors être supplanté par des considérations éthiques, qui font elles-mêmes partie des de la philosophie de l'agriculture biologique.

C'est sans doute un débat qu'il faudra tenir en agriculture biologique, en concertation avec les consommateurs et les associations qui se vouent à la protection des animaux.

## **Bibliographie**

- Benoit M. et Laignel G. (2002) Constraints under organic farming on French sheepmeat production: a legal and economic point of view with an emphasis on farminf systems and veterinary aspects. *Vet. Res.* 33, 613-624.
- Cabaret J. (1986). 167 plantes pour soigner les animaux. *Phytothérapie vétérinaire*. ED. Point Vétérinaire, 1986. 192 p.
- Cabaret J. (1996). The homeopathic Cina does not reduce the egg output of digestive-tract nematodes in lambs. *Rev. Med. Vét.* 147, 445-446.
- Cabaret, J. (2003). Animal health problems in organic farming: subjective and objective assessments and farmers' actions. *Livstock Prod. Sci.*, in press
- Cabaret J., Anjorand N., Leclerc C (1986). Fermes caprines laitières en Touraine. I. Mode d'élevage, parasitisme et estimation des pathologies chez les chèvres adultes. *Recl. Med. Vet.* 162, 575-585.
- Cabaret J., Ballet J., Tournadre H., Simonnot L., Fort G., Pailleux J.Y., Toporenko G., Sauve C., Cortet J. (2003). La mesure du parasitisme interne chez les agneaux a vocation viande en agriculture biologique : indicateurs indirects simples utilisables en ferme ou diagnostic de laboratoire ? *Rencontres 3R*, Paris, 5-6 décembre 2002.
- Cabaret J, Bouilhol M., Mage C. (2002). Managing helminths of ruminants in organic farming. *Vet. Res.* 33, 625-640.
- Cabaret J, Mage C, Bouilhol M. (2002). Helminth diversity and intensity in organic meat sheep farms in the centre of France. *Vet. Parasitol.* 105, 33-47.
- Coles, G. (2002). Cattle nematodes resistant to anthelmintics: why so few cases ? *Vet. Res.* 33, 481-490.
- Costa C.A., Mejia M., Martinez E.F., Cabaret J. (1989). El control de la gastroenteritis verminosa en la "Pampa humeda" (Argentina) bajo condiciones de campo entre 1979 y 1987: resultados, limitantes y futuro del mismo. *TecniCREA* 15, 3-17.
- Gasnier N., Cabaret J., Chartier C., Reche B. (1997). Species diversity in gastrointestinal nematode communities of dairy-goats: species area and species climate relationships. *Vet. Res.* 28, 55-64.
- Hoste H., Chartier C., Le frileux Y. (2002). Control of gastrointestinal parasitism with nematodes in dairy goats by treating the host category at risk. *Vet. Res.* 33, 531-545.
- Niezen J.H., Charleston W.A.G., Hodgson J., MacKay AD, Leathwick D.M. (1996). Controlling internal parasites in grazing ruminants without recourse to anthelmintics: approaches, experiences and prospects. *Int J. Parasitol.* 26, 983-992.
- Thamsborg S.M., Roepstorff A., Larsen M. (1999). Integrated and biological control of parasites in organic and conventional production systems. *Vet. Parasitol.* 84, 169-186.
- Van Wyk J.A., Bath G.F. (2002). The FAMACHA system for managing haemonchosis in sheep and goats by clinically identifying individual animals for treatment. *Vet. Res.* 33, 509-530.

\* \* \*

**L'ALIMENTATION DES ANIMAUX EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE :  
« QUE L'ALIMENTATION SOIT TON SEUL REMEDE » (HIPPOCRATE)**

*Gérard Coti, CFPPA de Montmorillon (86). Mail : gerard.coti@educagri.fr*

Les deux pages suivantes reprennent un article paru dans le Bulletin de l'Alliance Pastorale n°716 (octobre 2002), qui illustre le thème « Ethique et Technique » dans le domaine de l'alimentation.

## **COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE LA FERME DE G. BRANTUT, AUX ALLIES (JURA)**

*Sophie Challan Belval, Chambre d'Agriculture de Haute-Saône.  
Mail : sophie.bussereau@haute-saone.chambagri.fr*

**Le ferme choisie pour la visite du mardi après midi correspondait bien au thème éthique et technique de ces journées ITAB. En effet, Georges Brantut est un fervent de l'éthique bio, engagé dans l'association Doubs Nature Environnement et dans le GAB Doubs. De plus, il a effectué une formation de niveau supérieur et conduit son exploitation d'une façon technique.**

### **Sols et fertilisation**

Georges Brantut possède une cartographie de ses sols, réalisée par Yves Hérody. Cela lui permet de connaître la roche, la circulation de l'eau, la composition en matières organiques, la composition en argiles (CEF) et les équilibres microbiens.

La ferme est située à 1000 m d'altitude. Dans le massif du Jura, du fait d'un pli orienté Nord-Est Sud-Ouest, les parcelles au sud sont ensoleillées (l'adret), celles au nord sont à l'ombre et sous la neige de novembre à mai (l'ubac).

Le sol est riche en matière organique évoluant lentement. Georges Brantut s'efforce donc de l'aérer grâce à une herse lourde ou de le retourner et d'apporter un compost jeune.

Lorsqu'il refait une prairie, souvent, les campagnols font des dégâts. Alors il faut ressemer et piéger en préventif pour tenter de limiter la pullulation.

Remarque : l'action des campagnols permet de « régénérer naturellement les prairies en aérant et en retournant ». Il faut donc profiter des pullulations pour rénover la flore des prairies.

Georges Brantut « composte » son fumier pailleux :

- sortie du fumier début mars
- un seul retournement
- compostage couvert (bâche) durant 6 semaines

Le compost est épandu en période de végétation, entre avril et octobre, grâce à un épandeur à hérissons verticaux, permettant de mieux répartir le compost à petites doses.

### **Alimentation**

Alimentation à base de foin plutôt fibreux

Au fauchage, le foin est salé pour améliorer le séchage.

Achat d'aliment bio complémentaires : VL 18, VL 28 (40% de luzerne)

1 300 kg/VL de concentrés

Georges Brantut a travaillé avec Bruno Giboudeau sur l'alimentation :

- alimentation plus riche en cellulose
- peu d'apport d'amidon dans les aliments complémentaires : 1/3 luzerne, 1/3 son, 1/3 tournesol
- analyse des bouses
- fractionnement des repas
- surveillance du taux d'urée dans le lait (doit rester autour de 330) : Georges Brantut veille à apporter la quantité de protéines nécessaires à la digestion de la cellulose.

## **Logement des animaux**

Les vaches laitières sont logées en étable entravée.

Les génisses sont en stabulation libre.

Les veaux sont en cases individuelles, orientées sud est, avec un volume d'air adapté.

## **Conduite du troupeau**

Vêlage entre 30 et 36 mois.

Choix du taureau pour sélectionner sur les critères suivants :

- bon ligament de la mamelle
- peu de volume de mamelle
- vitesse de traite pas trop élevée (car si les sphincters se ferment mal, cela augmente des risques de mammites)
- bons aplombs

Les animaux sont écornés, pour leur confort et celui de l'éleveur.

## **Production laitière**

Les TP des laits bio sont souvent faibles (32-33), mais le profil protéique doit être analysé : le lait, riche en caséine, possède donc un meilleur rendement fromager, à TP égal.

Les passages en bio se sont faits en groupes d'agriculteurs dans le secteur : de cette façon, la fruitière ou fromagerie est à 100% en bio. C'est l'idéal pour la traçabilité.

L'affineur des fromages est l'entreprise Petite.

## **Suivi sanitaire du Troupeau**

L'élevage de Georges Brantut est suivi par le vétérinaire Bruno Giboudeau (qui donne également des conseils pour le logement et l'alimentation).

Traitements :

Georges Brantut utilise préférentiellement l'homéopathie (Répertoire de Kent). Il s'agit, pour lui, de soigner un malade plus qu'une maladie, d'où l'importance de connaître l'historique de l'animal.

Le traitement au tarissement est cependant effectué avec des produits conventionnels.

Gestion du parasitisme :

Georges Brantut laisse les génisses se parasiter (il y a des pâtures qui sont réservées aux veaux).

Un traitement avec Panacur est réalisé à l'automne.

Idem la 2<sup>ième</sup> année.

La 3<sup>ième</sup> année, pas de traitements.

**Conclusion :**

**La ferme de M. Brantut a permis de découvrir un mode de production de lait biologique dans un environnement difficile (climat, altitude, qualité des sols) où il est nécessaire de faire appel à des aliments concentrés achetés ne pouvant être produits sur place.**

## Fiche pour la visite de l'exploitation (Christian Faivre, Chambre d'Agriculture du Doubs)

### *CARTE DE VISITE*

Ferme laitière en bio depuis 1988  
Forme juridique : EARL de l'Arcenet  
1000 m d'altitude  
65 ha  
Quota : 194 000 litres  
Nombre de VL : 33 (50 UGB), 10 génisses/an  
Chargement/ha : 0,77 UGB/ha  
Quota/ha : 2 985 l/ha

### *HISTORIQUE*

1982 : installation en GAEC  
1983 : Amélioration et agrandissement des bâtiments  
1986 : perte de 18 ha  
1988 : passage en bio ; agrandissement de 12 ha et récolte en balles rondes  
1995 : GAEC transformé en EARL ; passage au réel  
1997 : agrandissement de 9 ha  
1998 : PAM pour hangar et stabulation à génisses ; entrée à la coopérative de la Chaux de Gilley (fromagerie neuve : fortes retenues)

Dégâts campagnols : 1982, 1993, 1999 et 2000

### *MOTIVATIONS / PASSAGE EN BIO*

→ Défense de l'environnement et qualité des produits (facteur santé, absence de résidus, traçabilité, ...)  
→ Arrivée des quotas

### *RESPONSABILITES AGRICOLES ET AUTRES*

Président de la coopérative de la Chaux de Gilley  
Administrateur au GAB Doubs et à Interbio, + GIE Lait-Viande  
Président du service de remplacement de Montbenoît  
Membre de la CDAF (Commission Départementale d'Aménagement Foncier)  
Membre de la Commission Régionale « Bois et forêt »  
Membre d'associations écologistes

### *ATOUS DE L'EXPLOITATION*

Pratique de l'homéopathie et de la phytothérapie  
Bonne connaissance des sols (carte Hérody)  
Bonne organisation du travail  
Nombreuses formations pour adulte (alimentation VL, fertilisation, embaucher-employer, etc)

### *CONSTRAINTES*

Terrains exposés au nord et fortes pentes, + météo rude : végétation courte  
Terres lourdes, marneuses  
Parcellaire un peu éclaté

### *QUELQUES CHIFFRES...*

Prix du lait : 0.43 €/kg soit 0.44 €/l	Prix des réformes : 686 €
6122 l/VL (contrôle laitier)	Coût des concentrés (avec la luzerne) : 566 €/VL
6186 l/VL (gestion)	Coût moyen du kg VL18 : 0.36 € et luzerne 0.24 €
Qualité TB : 38.6 g/l	Charge d'engrais/ha : 62 €/ha
Qualité TP : 31.2 g/l	Frais véto/UGB : 40 €/ha
Cellules : pas de gros problème	

## Visite de la fromagerie de La Chaux de Gilley

Après un parcours à travers les paysages du Haut Doubs, le groupe est arrivé à la fromagerie dont Georges Brantut est le président. Elle fonctionne sur le système coopératif : le fromager collecte le lait des 13 producteurs et fabrique le comté selon la méthode traditionnelle, dans un atelier modernisé.

Le fromage est ensuite affiné par la fromagerie Petite pour environ 13% du prix de vente, mais reste toujours la propriété de la fromagerie.

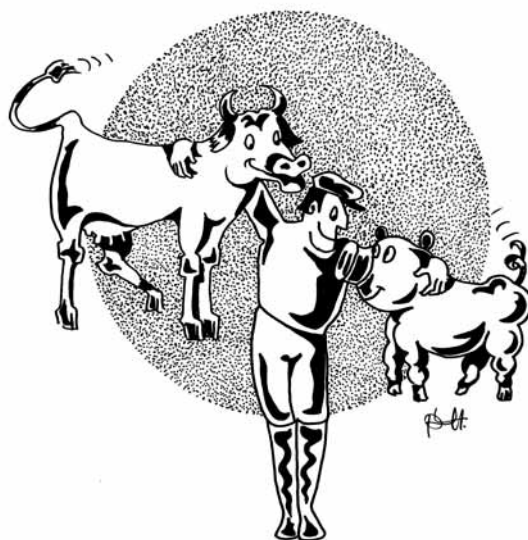
Après l'accueil sympathique et les explications du fromager, une dégustation-vente a eu lieu.

Sur le chemin du retour à Besançon, certains se sont arrêtés chez M. Bulloz pour découvrir la production de porcs bio.

\* \* \*

TABLE RONDE

L'ETHIQUE EN ELEVAGE BIOLOGIQUE : COMMENT ?







## TABLE RONDE

### L'ETHIQUE EN ELEVAGE BIOLOGIQUE : COMMENT ?

Cette table ronde fait écho à la discussion organisée la première matinée des Journées Techniques, qui portait sur la question « L'éthique en élevage biologique, pourquoi ? » (page 19). L'objectif était de faire réfléchir chacun, intervenants et participants, sur les liens entre éthique et technique pendant deux jours ; en venant clore la rencontre, cette table ronde était l'occasion pour chacun de donner son point de vue, et d'expliquer comment celui-ci a « mûri » en deux jours.

La table ronde était animé par Mathieu Calame, de la Ferme de la Bergerie (95). Les participants ont exposé rapidement leur point de vue avant que la parole soit donnée à la salle :

- Solange Ménigot (CNAFAL, représentant une association de consommateurs ; voir texte d'introduction en page 22) ;
- Jean-Marc Lévêque (SETRABIO, représentant l'aval de la filière) ;
- René Groneau (producteur ; présent au titre du Pôle AB Massif Central et du GABLIM) ;
- Jacques Capdeville (Institut de l'Elevage, représentant un organisme de R&D) ;
- Hubert Hiron (Président de la Commission Elevage de l'ITAB).

**Solange Ménigot** a ouvert le débat en tentant de traduire les « perceptions » qu'elle a ressenties au fil des deux jours. Elle sont avant tout de l'ordre de la **découverte** sur l'agriculture et l'élevage : utilisation de produits ou méthodes qu'elle ne connaissait pas (ovocytine, photopériodisme, solvants), problème de valorisation en bio du lactosérum (dommage que les cochons n'en mangent pas, mais elle est bien consciente des contradictions). Elle a appréciée par ailleurs l'approche des vétérinaires intervenants sur les mots/maux, ainsi que l'implication des éleveurs vis-à-vis de leurs animaux. Sur le bien-être elle a également appris beaucoup de choses, alors qu'elle pensait que les normes étaient plus pertinentes.

Elle revient avec plusieurs conclusions de Besançon :

- par rapport aux exigences du consommateur, elle pense qu'il doit assumer ses choix ; les **circuits courts** sont la démonstration que lorsqu'il y a connaissance il y a réponse en terme d'achat et de prix ;
- au niveau des éleveurs, elle admire leur **capacité à évoluer** et à ne pas rester dans une norme ; rien n'est simple, ni blanc, ni noir ;
- par rapport à son association, elle pense qu'elle a trouvé à Besançon des arguments pour faire évoluer les positions sur le **bien-être animal**.

**Jean-Marc Lévêque** prend ensuite la parole pour le SETRABIO, à la fois car il représente une interface avec les consommateurs et car il a participé à l'élaboration du REPAB-F. A ce titre, par rapport à ce qu'il a entendu depuis la veille, il regrette qu'il n'y ait pas plus de communication avec les régions, la section bio de la CNLC étant centralisée à Paris ; il regrette d'ailleurs que la DPEI (Ministère de l'Agriculture), l'APCA et la FNAB ne soit pas présentes à Besançon. **La réglementation évolue s'il y a connaissance des évolutions techniques**, aussi il espère que la section bio profitera des retombées ces deux journées.

Par rapport à la notion d'éthique, il estime que les opérateurs doivent aussi avoir leur **liberté** de choisir leur filière et qu'il convient de **respecter les démarches de chacun**. Il n'y a pas des « anciens » et des « opportunistes » ; que des agriculteurs fassent le choix de la bio par désir technique est bien, même si l'éthique n'est pas exprimée. Par ailleurs, il pense que la durabilité financière est aussi à considérer. La grande distribution est critiquée, mais elle a participé à mettre

le bio en avant ; c'est à l'ensemble des acteurs bio d'influencer en retour ces metteurs en marché. C'est pourquoi il souhaite qu'il y ait **une meilleure communication et un meilleur partage** entre les différents acteurs de la filière.

**René Groneau** prend à son tour la parole en tant que producteur. Pour sa part, il est arrivé récemment en agriculture, qui plus est en bio. C'était pour lui une **évidence** : pour des considérations éthiques, il n'envisageait pas une autre forme d'agriculture que la bio lorsqu'il s'est installé. Au départ, il n'avait pas de productions animales car il est toujours difficile de voir partir les animaux que l'on a élevé... Mais après coup il s'est rendu compte que la cohérence voulait qu'il associe animal et végétal. Il est vrai que l'être humain consomme de la viande ; pour se la procurer, on demande un sacrifice à l'animal ; l'éthique en élevage pour lui est précisément le **respect de cet animal**. L'agriculture biologique, pour lui, exige implicitement ce respect, sans même avoir besoin d'une réglementation rigoureuse pour l'imposer. Néanmoins, en tant que responsable professionnel, il lui arrive de rencontrer des « opportunistes », mais rapidement une partie d'entre eux abandonne face aux questionnements techniques et aux surplus de travail non rémunérés par l'économique ; parmi les autres, on trouve une grosse majorité qui arrivent à avoir au bout d'un moment une « éthique » presque plus forte que celle de bio « historiques ».

En conclusion, il tient à souligner que l'éthique, le bien-être animal, etc sont des **pré-supposés du cahier des charges** de l'agriculture biologique ; il ne faut pas attendre que des normes strictes viennent encadrer ces notions, par contre un **aspect évolutif de la réglementation** est nécessaire.

**Jacques Capdeville**, de l'Institut de l'Élevage donne ensuite son point de vue d'acteur de la recherche et du développement travaillant sur le bien-être animal. Il signale qu'il existe des références sur le **moyen d'approcher le bien-être animal** ; par contre par rapport à la notion d'éthique, il n'y a que des prémices. Il développe quatre idées :

- on ne sait pas juger du bien-être ; et combien même on le saurait, ce jugement serait surtout de nature éthique ;
- quand on parle du bien-être, il faut se demander du bien-être de qui : de l'animal, de la moyenne, du troupeau ? Il est difficile d'imaginer qu'un éleveur soit pénalisé dans le futur si un animal n'est pas bien alors que la moyenne du troupeau est correcte ; mais doit-on faire l'impasse sur cet animal et ce problème ?
- le bien-être donne bien souvent lieu à des cahiers des charges ; en fait on juge les moyens, car c'est plus facile, et on laisse de côté les résultats ;
- enfin, il convient de donner à l'éleveur la place qu'il mérite.

Sur la question du bien-être de qui faut-il parler, on voit qu'il y a **nécessité d'un débat éthique** pour définir un certain nombre de **règles d'acceptation ou de rejet, évolutives**.

Sur le jugement des moyens ou des résultats, il rappelle qu'on s'attache aux conditions de logement car c'est beaucoup plus facile, d'autant qu'on a tendance à dire que les résultats ne sont pas mesurables. Mais regarder les paramètres séparément est inadapté : l'animal n'est pas une machine, il est capable d'apprentissage, de s'adapter, il a une grande sensibilité. Si un troupeau est satisfaisant, doit-on modifier son environnement car il ne répond pas à des standards ?

Enfin, sur le dernier point -redonner à l'éleveur la place qu'il mérite-, il rappelle que ce dernier a une incidence positive ou négative sur les animaux ; mais **des transferts et des acquisitions de compétences** sont nécessaires : un bon éleveur dans un mauvais bâtiment s'en sortira pas mal, alors qu'un mauvais éleveur dans un bon bâtiment ne donnera rien de bien.

Enfin, **Hubert Hiron** essaie de synthétiser ce qu'il retient des deux journées d'échange qui viennent de passer : il y a noté des moments de confrontation, mais aussi beaucoup d'idées et de conception. Il explique que de façon générale, les personnes qui ont une « nouvelle » vision du monde vivent la

démarche suivante : premièrement ils sont ignorés par les standards ; en second lieu il y a une phase d'aversion (les nouveaux gènent) ; enfin, il y a une intégration des nouveaux concepts par les tenants de l'ancienne vision du monde, mais ils prétendent en être les inspireurs. Il pense que la bio en est actuellement à la seconde étape.

Globalement, il tire un bilan des deux journées d'échange plutôt satisfaisant, ce qui n'était pas évident étant donné l'ambition du sujet « Ethique et technique ». Il rappelle que les confrontations constatées sont représentatives du monde de l'agriculture biologique, qui se veut **plurielle**. La question qui importait était : **quelle direction à prendre pour les années à venir ?** L'objectif n'était pas de remettre en cause des démarches et des personnes, mais de confronter la réalité de terrain des producteurs à celle des chercheurs, afin de susciter des réflexions et des collaborations.

Il a pu constater au fil des interventions des **démarches analytiques** de qualité, mais aussi des démarches qui tendent vers **l'approche globale**, ainsi que d'autres avec des composantes plus holistiques. Ces approches très différentes sont nécessaires en recherche et en développement, car chacune à une interface ; il n'y a pas lieu de les opposer, mais au contraire **chacune doit s'inspirer des autres**.

Hubert Hiron fait ensuite le point sur les fiches qui sont remontées de la salle, qui donnent les réactions des participants sur le thème « Ethique et technique » au fil des deux jours. Il y a trouvé **beaucoup de questionnements sur la filière ou d'ordre philosophique** ; par exemple : faut-il se culpabiliser des plus-values vis-à-vis du consommateur ? Elevages familiaux ou productions industrielles ? Y a-t-il un manque d'éthique chez les techniciens ? Bref, il constate un besoin d'empathie réciproque ; opposer éthique et filière n'est pas partir du bon pied. Une autre façon de regarder le problème se situe au niveau des obligations de moyens et de résultats : il y a des choses à chercher en terme de bien-être animal, une base de réflexion pour adapter les pratiques d'élevage aux conditions locales (question de l'attache des animaux).

Au vu des thèmes évoqués –approche « filière », approche « éthique », modes de commercialisation, appartenance des agriculteurs à des groupes collectifs, etc-, **Mathieu Calame** demande à la salle de rebondir.

### **Débat avec la salle.**

Une première question est posée sur l'influence du cahier des charges, à laquelle réagit **René Groneau** : il estime qu'un biais est introduit car les consommateurs se déchargent du contrôle direct qu'ils devraient exercer sur ce qu'ils consomment. En Limousin, il travaille en partenariat avec une association de consommateurs ; le consommateur « lambda » est invité à discuter avec le producteur sur le marché, afin de créer un lien entre les produits et les personnes qui les consomment. Jacques Capdeville réagit à la suite en expliquant que la situation a quelque chose d'injuste, car le cahier des charges sert en fait à éliminer le « mauvais », mais il ne valorise pas le « bon ». Le cahier des charges est un minimum mais des gens vont bien au-delà, mais quelle serait l'échelle pour mesurer leurs actions ? **Pierre Froment** pense que l'on souffre d'un manque total de définition sémantique.

**Un agriculteur de Haute-Saône** rappelle que deux jours sont courts pour débattre d'un sujet aussi vaste que « Ethique et technique », qui va bien plus loin que la notion de bien-être. Mais les interventions de la matinée ont bien répondu à ses attentes ; il souhaite que les échanges des Journées Techniques servent à mieux cibler les projets à développer en élevage biologique. Il recite les réactions de deux éleveurs la veille : l'un se convertit pour que les produits bio soient moins chers et accessibles au plus grand nombre, alors que l'autre se convertit pour des produits qui se démarquent ; il est d'accord avec Paul Polis quand celui-ci dit que c'est l'éthique qui doit diriger les choix techniques et économiques, néanmoins, en tant que producteur, il vend ses produits à la fois en GMS et en direct. **René Groneau** ajoute que lui en tant qu'éleveur n'a pas d'état d'âme sur les

prix des produits bio, mais il ne serait pas normal que les produits de qualité soient réservés aux ménages les plus aisés. Hubert Hiron réagit en signalant que les coûts réels sont à discuter, car un produit conventionnel est payé deux fois par le consommateur : à l'achat, mais aussi à travers les subventions agricoles. **Jean-Marc Lévêque** rétorque qu'il n'y a pas de solution dans l'immédiat à ces questions : que resterait-il dans les campagnes si le système de subventions du système agricole s'écroulait ? Par ailleurs, il ajoute que les urbains connaissent très mal les modes de productions agricoles, qu'ils soient conventionnels ou bio ; un gros travail de communication est à engager avec les consommateurs. **Solange Ménigot** estime que pour les consommateurs l'éthique est une référence pour conduire sa vie et respecter celle des autres. **Jean-Marc Lévêque** ajoute qu'il conviendrait de définir ce qu'est le respect des êtres végétaux, animaux et humains ; il souligne à nouveau l'importance du respect de l'engagement de chacun.

**Paul Polis** reprend ce qui s'est passé en conventionnel depuis quelques dizaines d'années ; pour lui, le problème de base est que ce sont les objectifs de développement qui ont été les moteurs des techniques d'élevage. Or c'est l'éthique qu'il faut placer à la base, car il estime qu'elle est la partie de la morale qui définit l'action ; elle n'est pas personnelle, mais publique et morale par rapport au reste de la société : l'engagement moral définit les techniques à engager. **Hervé Laplace** rappelle que la question est difficile à comprendre, il faut se méfier des raccourcis.

**Denis Fric** explique que l'arrêt des CTE a mis un coup de frein aux conversions et que l'écoulement des produits est difficile en ce moment. Néanmoins, il est persuadé qu'il faut continuer de développer la bio, par nécessité éthique et morale. Mais l'ambiguïté est là, car il faut se donner les moyens de la développer ; comment ? **Mathieu Calame** s'interroge sur le rôle de la technique ; pourrait-elle sécuriser économiquement l'agriculture biologique ? Il relance ensuite la salle sur la façon de « vivre l'éthique » par les personnes présentes.

**René Chevallier** explique que pour sa part il est incapable de dire ce qu'est l'éthique en agriculture biologique. Les discussions ont été loin sur les questions de bien-être et sur les questions du rapport de l'homme à l'animal ou à la plante ; pour lui, élever veut dire se rapprocher du règne animal, végétal et du sol. L'agriculture biologique doit précisément affirmer que l'on veut développer un autre rapport entre l'homme et l'animal et le végétal.

**Claude Malterre** donne son point de vue de chercheur à l'INRA. Il pense que le rôle de la recherche est de produire de la connaissance et d'apporter des éléments de compréhension ; l'éthique doit guider le questionnement et pour cela a besoin de la technique. Ainsi lorsque des questions sont posées aux Instituts ou autres organismes, des demandes sont indirectement formulées pour que la réglementation évolue. Par ailleurs, il souligne le travail effectué au sein du Pôle AB Massif Central, qui est un bon exemple de travail en partenariat entre la recherche au sens large et les producteurs ; ensemble ils construisent une approche expérimentale. **René Groneau** réagit sur les relations entre producteurs et chercheurs : de manière générale, il trouve que dans de trop nombreux cas on demande uniquement aux producteurs de valider et cautionner des projets, une fois que les protocoles sont mis en œuvre. Or il est important à ses yeux que les professionnels soient associés aux réflexions plus en amont.

**Jacques Cabaret** signale qu'à l'INRA les personnes travaillant sur la bio sont marginales. A la base l'INRA a pour vocation de répondre aux questions agronomiques, mais il a fortement évolué. Il faut souligner que la recherche globale est aussi au bénéfice des agriculteurs bio ; des personnes dédiées à la recherche fondamentale ont été recrutées, il est vrai qu'elles ne sont pas à l'aise quand on aborde des démarches globales, recherchées en bio. Toujours sur les questions de recherche, **Bruno Giboudeau** signale qu'il existe également des partenaires de recherche privés, qui ont d'autres atouts (pas de commission « filtre », recherches alternatives, ...).

L'heure tournant, **Hubert Hiron** clôt les débats en soulignant la prise de conscience des démarches des uns et des autres qu'il a pu constater, ainsi que l'importance de telles journées de rencontre qui dynamisent le travail de chacun.

**Il donne rendez-vous pour les prochaines Journées Techniques Elevage de l'ITAB qui se tiendront en janvier 2004 en Normandie, sur le thème des fourrages.**

\* \* \*

**EN GUISE DE CONCLUSION... : témoignage de Philippe Charles,  
éleveur laitier en Normandie et participant aux Journées Techniques de Besançon.**

*Ce texte est un extrait d'un article paru en octobre 2002 dans Bio Normandie, la revue des producteurs bio de Basse-Normandie.*

« Ethique et technique en élevage biologique ». La réflexion vient d'avoir lieu à Besançon. Ayant eu la chance d'y participer, je partage mes impressions avec vous, confrères de la bio bas-normande. Ces échanges ont eu lieu dans un joli théâtre de cette ville fortifiée par Vauban. Tant le lieu que l'organisation parfaite de l'ITAB, reliée localement par Interbio Franche-Comté, ont permis à quelques 120 participants (dont une petite moitié de producteurs), venus de toute la France, y compris de la Corse et de la Suisse toute proche, de nourrir une réflexion certainement nécessaire sur le sujet.

L'articulation de ces deux jours s'est faite sous deux formes : une alternance d'interventions de chercheurs, techniciens, vétérinaires, producteurs, consommateurs et de débats avec la salle pour ce qui est des travaux proprement dits, puis de moments de détente sous forme de pauses café, repas bio de choix, soirée musicale, visite d'une exploitation et d'une fruitière à Comté. J'ai bien apprécié ce dernier aspect par les discussions procurées dans cette ambiance si conviviale des acteurs de la bio. Venons-en au contenu de ces journées : le sujet était ambitieux, délicat pour certains, parfois flou pour d'autres ; une définition de l'éthique s'imposait...

L'éthique, pourquoi ?

Dans nos élevages bio, nos procédés découlent des principes que nous nous sommes fixés et c'est bien ceux-ci qui sont primordiaux. Cette morale n'est pas la même pour tout le monde, on ne la situe pas tous au même niveau. Nous avons bien sûr un cadre réglementaire, le REPAB-F, et l'essentiel de l'éthique est évoqué dans son énoncé.

On peut décliner l'éthique sous trois formes : par rapport à l'animal et son bien-être, l'environnement et le devenir de la planète, le consommateur et l'aspect santé. La plus grande partie des débats a porté sur l'aspect bien-être et sur ce point, je trouve qu'il y a eu un vrai casse-tête des intervenants pour un indicateur éthique qui est à réhabiliter auprès des consommateurs suite au déferlement médiatique d'images de maltraitance des animaux d'élevage. Alors que la quasi-totalité de nos bêtes est élevée en état de bien être, même si elles n'ont pas toujours leur liberté de mouvement (cas des vaches montbéliardes à l'attache jusqu'à 5 mois par an). Je pense que l'animal s'adapte à son milieu et n'en souffre pas nécessairement. Nous, espèce humaine, pouvons difficilement nous mettre à la place de nos animaux, mais savons bien que quand on n'a pas « connu autre chose », on se contente de son sort.

L'éthique, comment ?

Scientifiques et techniciens des instituts sont en recherche de parcours techniques en lien avec l'éthique, ils réfléchissent à la mise en place d'un coefficient d'éthique qui pourrait être appliqué à l'éleveur.

Nous respectons, à travers l'éthique, nos propres convictions d'éleveurs. Une dimension collective serait à développer sur des systèmes simples avec un minimum de dépense d'énergie. L'éthique serait alors renforcée vis à vis de la société et le consommateur souscrirait à cette dynamique à travers ses actes d'achat. Le frein des conversions par arrêt des CTE et des problèmes actuels des filières ne seraient plus des obstacles au développement de la bio. Tel est mon sentiment sur les bases de réflexion procuré par ces deux journées bien remplies.

En souvenir de cette escapade franc-comtoise, j'ai rapporté un morceau de comté (bio). En le dégustant, je me remémore les belles montbéliardes broutant les vertes prairies du Doubs au son de leurs clarines...

\* \* \*